

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

TOME LXXXIII.

Juillet 1745.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté la Reine de Hongrie &  
de Boheme, & Marchand Libraire.

---

M. D C C. XLV.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Impériale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**O**N a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 42. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 89. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à present 28. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à present 45. vol.

# LA CLEF DU CABINET<sup>3</sup>

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les matieres du tems.

Juillet 1745.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en  
ALLEMAGNE, de puis le mois dernier.*

**B**aviere. Il n'y a plus de troupes Autrichiennes dans ce Pays, que celles que certaines Villes ont dû en recevoir en vertu des articles préliminaires de paix entre la Reine de Hongrie & de Boheme, & l'Electeur, signés à *Fuessen* le 22. du mois d'Avril dernier. Nous avons déjà fait mention de ces articles, & les voici dans toute leur étendue.

**L**A Très Sérénissime & Très-Puissante Princesse & Dame Marie Therese, Reine de Hongrie & de Boheme, Archiduchesse d'Autriche &c. & le Sérénissime Prince & Seigneur Maximilien-Joseph, Duc de la Haute & Basse Baviere & du Haut-Palatinat, Comte Palatin du Rhin, Archi-Echanfon du St. Empire Romain & Electeur, Proviscur & Vicaire de l'Empire dans les Etats

du Rhin , de Souabe & de Franconie , Landgrave de Lichtenberg &c. étant entièrement disposés , par la considération de l'avantage commun de l'Empire , de rétablir l'ancienne amitié sur un pied solide , sont convenus à cet effet des articles préliminaires suivans.

I. S. M. la Reine d'Hongrie & de Bohême , Archiduchesse d'Autriche , reconnoitra la Dignité d'Empereur dont le feu Electeur a été revêtu. Elle reconnoitra aussi la Sérénissime Electrice sa veuve , en qualité d'Impératrice.

II. Sa dite Majesté rendra à l'Electeur de Bavière , ses Etats Electoraux & Patrimoniaux , pour les posséder de la même manière qu'avant l'année 1741.

III. Elle se désiste du dédommagement qu'Elle étoit en droit de prétendre de l'Electeur de Bavière.

IV. S. A. El. de Bavière renonce tant pour Elle que pour ses Héritiers & Successeurs , de la manière la plus solennelle & dans la meilleure forme , à toutes les prétentions qu'Elle formoit sur la Succession de la Maison d'Autriche , au préjudice de la Pragmatique Sanction. Elle se désiste des Titres qu'Elle avoit pris ou auroit pu prendre en conséquence , particulièrement de celui d'Archiduc d'Autriche. Elle adhère à la garantie de la Pragmatique-Sanction , & promet d'y donner son accession , dans la Diète de l'Empire.

Sur quoi il est stipulé , que tant la renonciation que l'accession susdites seront fortifiées de la garantie de tout l'Empire & des deux Puissances maritimes , en vertu de leur garantie précédente , qu'elles renouvelleront par - là solennellement.

Et S. A. El. procurera pour Elle & pour ses Successeurs , une semblable renonciation des Princes

des Princes &c. Juillet 1745.

5

de sa Maison, qui sont actuellement en vie.

V. Elle déclare ne former aucune prétention sur les lieux occupés par les troupes Françoises, dans l'Autriche Antérieure, Elle promet de retirer le Bataillon de ses troupes, qui a été mis dans Gunsbourg. Elle renonce, en même tems, à toutes prétentions quelconques sur lesdits lieux & sur tous les Etats de l'Autriche Antérieure; laquelle renonciation aura la même force que celle qui est contenuë dans l'article IV. Et S. A. El. s'oblige de ne négliger aucuns soins pour faire ensorte que les susdits Etats soient évacués immédiatement par les troupes Françoises.

VI. Elle reconnoit la validité du suffrage Electoral du Royaume de Boheme à la Diète d'élection, avec toutes les prérogatives qui en dépendent, & le droit d'envoyer, au nom de la Reine, des Ambassadeurs à la Diète d'élection, toutes les fois que le cas d'en faire une se présentera. Et Elle s'engage de faire ensorte que lesdites prérogatives & autres qui appartiennent à S. M. Hongroise & au Royaume de Boheme, soient maintenues & conservées d'une maniere aussi paisible qu'avant l'année 1741.

VII. S. A. El. de Baviere s'engage de donner sa voix dans la future Diète d'élection Impériale, en faveur du Sérénissime Epoux de sadite Majesté Hongroise, le Grand-Duc Co-Régent.

VIII. Lorsque l'association des cinq Cercles antérieurs de l'Empire sera effectuée, ou que l'on jugera à propos de la renouveler, S. A. El. y concourra de sa part; bien entendu que cette association n'ait point d'autre but que la tranquillité & la sûreté de l'Empire Romain. Et Elle se conformera, dans tous les tems, à ce que le Corps

de l'Empire trouvera à propos de régler pour le bien public.

IX. Il est convenu que jusqu'à l'élection d'un Roi des Romains, Ingolstatt sera occupé par des troupes neutres; & Braunau, ainsi que Schardingeng, par des troupes de la Reine; & que S. M. Hongroise demeurera en possession, jusqu'au même tems, du district ou étendue de pays entre l'Inn & la Salza, dans lequel sont situées les Villes de Braunau & de Schardingeng; le tout sans préjudice à ce qui y a été pratiqué de tout tems, de même qu'à Ingolstatt & dans ces deux Villes, par rapport au Gouvernement Civil & à la régie des revenus du Pays.

X. Les prisonniers, de part & d'autre, seront relâchés sans rançon aussi promptement qu'il sera possible. On n'exigera point de fraix pour leur extradition; mais on liquidera les dettes contractées par des particuliers, & celles qui ont été faites à Prague.

XI. Lorsque les Forteresses d'Ingolstatt, de Braunau & de Schardingeng, qui jusqu'à l'élection d'un Roi des Romains, devront être occupées en partie par des troupes de la Reine, & en partie par des troupes neutres, seront évacuées, & que l'on évacuera les autres Places occupées par les troupes de la Reine, laquelle évacuation devra être effectuée pour ces dernières Places, immédiatement après l'échange des ratifications: On y laissera toute l'artillerie, munitions & attirails de guerre qui s'y trouveront, & que l'on pourra prouver clairement avoir appartenus à la Maison de Baviere, avant l'année 1741. En conséquence il sera dressé, du jour de la signature de ces Préliminaires, par des Commissaires que les Généraux Commandans de part & d'autre commettront à cet effet, des inventaires

des Princes &c. Juillet 1745. 7

inventaires exacts de ladite artillerie & des munitions & attirails. Et lorsqu'à la conclusion de la Paix générale, l'artillerie, les munitions & les attirails de guerre, qui étoient dans Frybourg, seront restitués par la Couronne de France, à quoi S. A. El. s'employera le plus efficacement qu'il lui sera possible, S. M. Hongroise rendra, de son côté, toute l'artillerie, les munitions & les attirails de guerre que l'on pourra prouver avoir appartenus à la Maison de Baviere, & qui auront été emportés hors du Pays.

XII. Le sequestre mis sur les biens & revenus des sujets de Baviere, dans les Etats de la Reine, sera immédiatement levé. La même chose aura lieu par rapport aux sujets de S. M. qui pourroient avoir quelques possessions dans les lieux de l'obéissance de l'Electeur de Baviere. Et conformément à ce qui est d'usage à tous les Traités de paix, on accordera une amnistie générale, avec restitution des biens confisqués & rétablissement d'honneurs & de dignités, en faveur de toutes personnes de l'un & de l'autre sexe, de quelle condition que ce soit, civile ou militaire, tellement que les anciens propriétaires seront rétablis dans les possessions dont ils jouissoient auparavant, avec la faculté de s'y arrêter; ou s'ils aiment mieux passer dans les pays étrangers, de s'y retirer avec le produit de la vente de leurs biens, sans que l'on puisse à ce sujet leur imposer aucune sorte d'exaction. On excepte seulement du cas de l'amnistie & des avantages qui en résultent, toutes personnes arrêtées ou reléguées pour des raisons qui n'entrent point dans la considération des motifs ordinaires.

XIII. S. A. El. de Baviere ayant dégagé les troupes auxiliaires, qui étoient dans ses Etats,  
de

de l'obligation & du devoir qui les attachoiens à son service, il a été stipulé, que du jour de la signature de ces articles préliminaires, elles commenceront à se mettre en marche de la Baviere, pour retourner sans aucun délai, dans leur Pays, & qu'il ne sera apporté à leur marche aucun empêchement de la part de l'Armée de la Reine, qui est en Baviere.

XIV. Immédiatement après la signature de ces Préliminaires, toutes hostilités, levées de contributions, exactions & livraisons de fourage & de pain cesseront absolument en Baviere, de la part des troupes de la Reine; & le plat-pays de cet Electorat sera entièrement évacué par lesdites troupes, à commencer du jour de la ratification de ces articles. Les Généraux de part & d'autre conviendront ensemble incessamment sur les arrangements à prendre par rapport à la subsistance des troupes respectives.

XV. Les difficultés que le voisinage des deux Etats peut avoir occasionnées par rapport aux douanes, péages & droits sur la riviere d'Inn, seront terminées avant la conclusion du Traité de paix définitif auquel on s'engage de mettre la main au plutôt, & de convenir aussi, sans aucun retardement, sur le lieu & sur le tems que l'on fixera pour consommer cet ouvrage.

XVI. L'on convient qu'après la signature de ces Préliminaires, les déserteurs des troupes de la Reine & ceux des troupes de l'Electeur de Baviere, soit d'Infanterie, ou de Cavalerie, qui se trouvent dans les Régimens de l'une & de l'autre Puissance, ne pourront point être recherchés pour cause de leur désertion, & qu'on ne pourra pas non plus prétendre qu'ils soient livrés; mais que tous ces déserteurs, & chacun en particulier, jouiront d'une  
pleine

des Princes &c. Juillet 1745. 9

pleine & entière sûreté dans le service de la Puissance où ils se trouveront à la signature des Préliminaires.

XVII. L'échange des ratifications de ces Préliminaires se fera à Saltzbourg, dans le terme de 15. jours, à compter de celui de la signature, ou plutôt s'il est possible.

Fait à Fueffen, dans l'Evêché d'Augsbourg, le 22. Avril 1745. Signé, RODOLPHE, COMTE DE COLLOREDO, & JOSEPH PRINCE DE FURSTENBERG.

Cet échange ayant été fait au tems fixé, il ne reste plus à la Baviere qu'à jouir de la paix ramenée chez elle, & à se remettre de ce qu'elle a souffert durant les troubles. C'est là ce qui occupe présentement la Cour de Munich, dont les finances pourront se rétablir plutôt qu'on n'en prenoit la pensée, à cause d'un gros subside qui doit lui être payé par celle de Vienne. Et comme la bonne intelligence réunit parfaitement les deux Cours, on s'attend de voir incessamment à *Munich* un Ministre caractérisé de la dernière, car le Comte de Sintzheim est allé à Vienne en qualité de Ministre de S. A. E. Quant aux Ministres de France, d'Espagne & de Prusse, qui n'en paroissent pas moins dans le dessein de continuer leur séjour à *Munich*, y étant revenus d'*Augsbourg*, ils ont tous reçu leur rapel, & doivent être actuellement partis en conséquence.

Cependant M<sup>r</sup>. de Chavigny, le premier de ces trois Ministres, a été saluer l'Electeur au Château de *Nymphenbourg*, où S. A. se tient depuis le 10. Mai, & lui a déclaré  
» Que le Roi Très-Chrétien son Maître avoit  
» reçu

II.  
Déclaration  
du Ministre  
de France  
à l'Electeur.

» reçu la notification de l'accommodement fait  
 » à Fuesfen : Que Sa Majesté avoit pour ma-  
 » xime de secourir les Alliés aussi long-tems  
 » que son assistance leur étoit nécessaire ; mais  
 » que dès qu'ils jugeoient n'en avoir plus be-  
 » soïn , Elle les laissoit libres de prendre le  
 » parti qui leur paroissoit le plus convenable à  
 » leurs intérêts , puisque c'étoit à eux qu'on  
 » devoit s'en rapporter sur cette matiere , pré-  
 » féablement à tous autres. » On a vû en-  
 tre les mains de ce Ministre , & depuis dans  
 le public , une rélation dans laquelle le Comte  
 de Segur rend compte de tous les obstacles  
 qu'il a été obligé de surmonter en se retirant  
 de l'Electorat avec le Corps de troupes Fran-  
 çaises qu'il y a commandé. Il n'y dissimule  
 nullement la perte que ces troupes ont souffer-  
 tes. Mais il fait connoître en même-tems que  
 ce qui a été débité touchant l'action de *Pfaff-  
 enhoven* & sa retraite , a été exagéré dans les  
 nouvelles étrangères , d'autant qu'il a ramené  
 son monde , dans le meilleur ordre possible , sur  
 le *Necker* , avec presque tous les gros & les  
 menus bagages , qu'il avoit eu la précaution de  
 faire partir quelques heures avant son Corps  
 d'Armée ; ce qui les a sauvés. Cette rélation  
 porte que Mr. de Segur s'est continuellement  
 & très-habilement menagé les hauteurs , &  
 qu'il a de même mené son Corps d'Armée au  
 milieu de deux colonnes de troupes Autrichien-  
 nes jusqu'à la *Paar* , qu'il a passée à un gué  
 entre *Hohenswarth* & *Freyhausen* , mais après avoir  
 abandonné neuf pièces de canons. \* D'environ  
 sept

\* Six autres pièces ont encore été enlevées aux  
 Français, & le tout conduit par le Danube à Vienne.

*des Princes, &c.* Juillet 1745. 11

sept mille hommes qui composoit ce Corps, y compris les Palatins, on en avoit 1300. tués; & avant la retraite qu'un Bataillon entier de ces derniers a été fait prisonnier & désarmé. \*

Or ce Bataillon a depuis été conduit à *Donauwertb*, pour y être embarqué sur le *Danube* & transporté en Hongrie. Comme on envoya dès lors un Courier à Vienne pour savoir les intentions de la Reine tant par rapport aux troupes Hessoises, que sur quelques autres points, le Général Brandt, sous les ordres duquel étoient ces troupes, a jugé à propos de s'expliquer au Général de l'Armée Autrichienne » qu'il étoit » péroroit qu'on ne voudroit pas agir à leur » égard de la manière qu'on en avoit agi envers le Bataillon Palatin, parce que dans ce » cas-là, lui & tous ceux dont le Corps Hessois étoit composé, s'exposeroient plutôt aux » dernières extrémités. » A quoi le Comte de Traun, à qui le Général Bathiani avoit remis le 6. Mai le commandement de l'Armée de la Reine, a répondu « Qu'il falloit croire que les » choses n'en viendroient point jusqu'au point » de l'extrémité : Que la Reine étoit trop généraleuse pour se prévaloir de ses avantages : » Qu'elle ne demandoit rien qui ne pût lui être » accordé aisément, savoir, que la Cour de » Cassel s'engageât, au nom du Roi de Suede, » comme Landgrave de Hesse, de ne plus » faire agir contre la Maison d'Autriche, le » Corps de troupes Hessoises qui a été employé » en Baviere : Que cette condition une fois » réglée, il seroit libre à ce Corps de continuer sa marche : Mais que si l'on faisoit difficulté

III.  
*Difficulté  
au sujet des  
Hessois.*

\* Ce sont les 500. hommes dont on a fait mention le mois passé, page 405.

« faculté de consentir à la demande de la Reine ;  
 « on ne devoit point être surpris si S. M. pre-  
 « noit des mesures telles que les circonstances  
 « du tems & sa propre sûreté l'y autorise-  
 « roient. »

## IV.

Elles dépo-  
sent leurs  
armes à In-  
golstatt.

Pendant ce débat les troupes Hessoises res-  
toient cantonnées dans les endroits où on les  
avoit obligées de faire halte, & le Felt-Maré-  
chal de Traun faisoit des dispositions pour se  
mettre en marche, & se rendre dans l'Empire  
avec l'Armée de la Reine, partagée en trois  
Colonnes. Le Commandant des troupes Hessoises,  
qui prit occasion de cette circonstance de  
prétendre qu'on devoit d'autant moins l'em-  
pêcher de se retirer afin de retourner dans le  
Pays de Hesse, refusa constamment de passer  
à la condition, à laquelle il consentit ensuite, fa-  
voir, que son Corps de troupes déposeroit les armes  
dans l'Arсенal d'Ingolstatt. Les choses ayant donc  
ainsi été terminées, les troupes Hessoises, quit-  
terent le 24. Mai leur Camp près de *Lechhausen*,  
& se mirent en marche vers *Ingolstatt*. Elles en-  
trèrent le lendemain dans cette Place, tambours  
battans, enseignes déployées, & avec leur artil-  
lerie, leurs bagages & leurs chariots de muni-  
tions ; chaque Compagnie séparément déposa  
ensuite ses armes dans l'Arсенal. Après quoi  
tout le Corps alla camper en partie sur le glacis  
d'Ingolstatt, & le reste cantonner dans les Villa-  
ges des environs.

## V.

L'Armée  
Autriehien-  
ne marche  
dans l'Em-  
pire.

Par-là fut levé l'obstacle qui retardoit la  
marche de l'Armée de la Reine, campée depuis  
*Neubourg* jusqu'à *Dillingen*. Mais toutes ses divi-  
sions s'étant remises en mouvement après cet  
événement, elles suivirent l'avant-garde qui avoit  
pris les devans dès le 21. Mai. Cette Armée  
marche

marche depuis le 26. sur trois colonnes; non compris l'avant-garde, & ne séjourne que le quatrième jour. Elle a tenu la route de *Heilbron* & du *Necker* jusqu'à *Schwabischhall*. Mais de là elle a pris sur la droite, & est arrivée le 5. Juin à *Mergenthal*, d'où elle s'est remise en marche pour tâcher de faire la jonction avec l'Armée Alliée qui est aux ordres du Duc d'Ahrenberg. Le Comte de Traun a son Armée forte de 50. mille hommes. Après la réunion on compte qu'elle pourra bien être commandée par le Roi d'Angleterre en personne, qui se trouve rendu de *Londres* à *Hannover* depuis le 26. Mai, ou par le Grand-Duc de Toscane; & que dans le même tems les cinq Cercles de l'Empire en assembleront une autre.

Mais jusqu'à cette jonction, & que la nouvelle Armée des Cercles soit formée, celle de France commandée par le Prince de Conti, fait toutes sortes de mouvemens, & de marches. Ce Prince en a détaché divers Corps qui se sont rendus au *Necker* pour renforcer celui de Mr. de Segur. Divers grès détachemens de la même Armée sont aussi allés augmenter celle du Roi en Flandres. Nous dirons quelque chose de ces mouvemens & de ceux de l'Armée des Hauts Alliés sur le *Rhin*, après avoir rapporté de la Baviere ce qui regarde encore les troupes Hessoises.

Le Baron de Crottendorff qui commande dans *Ingolstatt*, leur a fait savoir, peu de jours après qu'elles eurent déposé leurs armes dans l'Arсенal de cette Place, que l'intention de la Reine de Hongrie & de Boheme étant qu'elles fussent traitées avec tous les égards que les circonstances le permettoient, il accorderoit des passeports à ceux d'entre les Officiers qui auroient besoin de s'absenter

VI.  
Suite de  
l'affaire des  
troupes de  
Hesse.

s'absenter pour leurs affaires particulières. Mais ces gracieusetés de S. M. Hongroise ne satisfont point jusqu'ici le Prince Guillaume de Hesse. Il marque au contraire, ainsi qu'on l'a appris, une vive sensibilité de l'extrémité où les troupes Hessoises se sont trouvées réduites de consentir à déposer leurs armes. Ce Prince juge qu'en vertu de l'Article XIII. des Préliminaires signés à *Fuesfen*, ce Corps de troupes auroit dû jouir de la liberté de retourner chez soi. Mais la Cour de *Vienne* représente à cette occasion, que quelque considération qu'elle soit disposée de témoigner à celle de *Cassel*, il n'étoit pas possible qu'elle considérât les Hessois comme devant jouir des avantages du Traité, puisque l'Article XIII. ne faisoit mention que de troupes auxiliaires, & que les Hessois avoient perdu cette qualité avant la signature du Traité, par une demande qu'ils avoient faite d'être regardés comme troupes neutres : Que les Généraux de la Reine y avoient à la vérité consenti, mais qu'il n'y avoit aucun d'eux qui ne fût très-persuadé que c'étoit une résolution prise à l'extrémité, & lorsqu'il n'y avoit plus d'autre moyen de se dégager. A quoi la Cour de *Vienne* ajoute, que celle de *Cassel* doit être sans embarras & sans inquiétude pour ce Corps de troupes ; qu'on ne prétend point le faire prisonnier, mais seulement le mettre hors d'état de nuire aux intérêts de la Reine, jusqu'à ce que la Cour de *Suede* consente de le faire agir pour le service de S. M. & de l'Empire.

Or le Corps de troupes Hessoises est nombreux : Il consiste en 3597. hommes d'Infanterie & en 1463. de Cavalerie, & il faut y ajouter 899. Officiers & Officiers Subalternes, qui sont 8. Colonels, 9. Lieutenans Colonels, 15. Ma-  
jors,

Jors, 69. Capitaines, 71. Lieutenans, 91. Enseignes, 12. Maréchaux des Logis, 11. Aides de Camp, & 613. tant Sergens, que Caporaux &c. Ainsi en tout 5950. Et tel est l'état dans lequel ce Corps de troupes se trouvoit encore vers le 10. du mois de Juin. Celui des troupes Palatines est retourné dans son Pays à l'exception du Bataillon fait prisonnier, quoique l'Electeur Palatin ne doive jouir des avantages de la neutralité, par rapport au Duché de *Neubourg*, qu'à condition qu'il renonce en forme à tous ses engagemens avec la France, une déclaration de la Cour de Vienne faite au sujet de ce Prince, le portant expressément.

La Cour de *Baviere* vient d'envoyer un ordre à toutes ses troupes de se tenir prêtes à camper, & aux Officiers de remettre leurs équipages de campagne en état. On verra bientôt quelles seront les suites de cet ordre. Voyons présent ce qui se présente des Armées qui sont sur le *Rhin* & autres rivières voisines de ce fleuve.

Le Prince de *Conti* qui commande en chef celle de France, se rendit le 24. Mai de son quartier de *Langen-Schwalbach* à *Heidelberg*, où il régla avec le Comte de *Segur* des arrangemens, par rapport à la marche du Felt. Maréchal de *Traun*: Et pendant son absence, le Marquis de la Fare exécuta l'ordre qu'il lui avoit laissé, de retirer de la *Lahn* la plupart des détachemens qui s'y étoient avancés, & fit repasser le *Rhin*, sur le Pont de *Biberich*, à une partie de sa Cavalerie. Un gros détachement fut fait en même-tems, pour se tenir à portée de joindre le Corps de Mr. de *Segur*; & d'autres troupes repassèrent le *Meyn* à *Höchst*, marquerent un Camp à *Schwanheim* qui est vis-à-vis, & Mr. de la Fare mit son quar-

VII.  
*Mouvements  
de l'Armée  
Françoise  
commandée  
par le Prin-  
ce de Conti.*

tier à *Nierstein* à deux lieues de *Mayence*. Ce qu'il y a de Hussars dans cette Armée, les Compagnies Franches & les Chasseurs se posterent à *Offenbach* : Et le tout resta dans cette position jusqu'au retour du Prince de Conti de *Heidelberg*, qu'il ordonna de nouveaux mouvemens. il fit d'abord défilér sur le *Necker* les troupes qui se tenoient prêtes à s'y rendre; il en augmenta le nombre, & celles ci ayant encore été suivies par d'autres, le Corps du Comte de Segur se trouva le 1. Juin monter à environ 35. mille hommes qui occupoient le Camp le plus avantageux; pour se porter en opposition à la marche du Comte de Traun. Le Prince de Conti n'avoit pas pour cela entièrement dégarni le *Meyn*. Il a gardé un Camp entre *Höchst* & *Floersheim*, quoiqu'il eut fait partir successivement pour la *Flandres* environ 25. mille hommes, ensuite d'un ordre du Roi Très-Christien, qui a, par ce moyen, dans cette Province une Armée très-formidable. Des marches & des contremarches continuelles que faisoient d'ailleurs les troupes Françoises sur le *Meyn*, sur le *Rhin* & sur la *Moselle*, ont dérobé au public la connoissance de ce que se proposoit le Prince de Conti. Mais on les a pénétrées depuis que ce Prince a fait revenir ses forces du *Necker* au *Meyn* pour n'y être plus nécessaires, à cause que le Comte de Traun qui vient de la *Baviere*, s'est replié & marche vers le *Spessart*, dans le dessein de joindre le Duc d'Ahrenberg qui commande l'Armée Alliée.

Or cette dernière Armée qui s'est aussi mise en marche après plusieurs mouvemens, se trouva le 7. Juin rendue à *Wied*, y étant arrivée de *Gutzzeit*, & en dernier lieu d'*Ober-Elven*. Campée à *Vallendar* près de *Coblence*, ou nous la laissons

des Princes &c. Juillet 1745. 17

laissâmes le mois dernier, elle y avoit replié son pont, en avoit construit un autre sur le *Rhin* auprès d'*Ehrlich*, & étoit allé se mettre à *Hetzersdorff*; d'où étant partie le 23. Mai, son quartier général fut ce jour-là à *Unkel*, le lendemain à *Mendern*. Le 25. elle passa la *Sieg* à *Berchem* & à *Mondorff*, eut son quartier général à *Muttinghoven* près de *Bonn*, & se remit en marche la nuit du 4. au 5. Juin, dans le dessein de favoriser l'aproche du Général de *Traun* & la jonction de son Armée, quoique les manœuvres tant de celle-ci que de celle du Duc d'*Ahrenberg* fussent soigneusement observées par le Prince de *Conti*, qui n'a demeuré sur le *Necker* qu'autant de tems qu'il lui en a fallu pour juger avec certitude du dessein du Comte de *Traun*; puisqu'ayant quitté les environs de *Heilbron* & de *Wimpffen*, qui étoient les postes avantageux de ses troupes & de celles du Comte de *Segur*, & ayant ramené les unes & les autres sur la branche du *Necker* qui passe à *Heidelberg*, il les y a fait repasser cette riviere; après quoi il a continué sa marche par le *Bergstrafs*, d'où il est revenu dans le Pays de *Darmstatt*. Les troupes qu'il avoit avec lui y ont fait halte. Ce Prince a établi ensuite son quartier général à *Diebourg*, d'où il a avancé des Détachemens à *Stockstatt* & à *Seligenstatt*, afin de pouvoir soutenir le poste d'*Aschaffembourg*, conserver le passage du *Meyn*, & traverser ainsi le projet du Felt-Maréchal de *Traun*. Celui-ci, d'un autre côté, ne néglige rien pour en assurer le succès, par sa jonction concerté avec le Duc d'*Ahrenberg*, laquelle doit actuellement s'être faite aux environs de *Gieffen*. On pourroit bien ainsi s'attendre dans peu a un événement d'im-

VIII.  
Ceux de  
l'Armée des  
Hauts Alliés.

B portance

portance sur le *Meyn* ; car cette Armée réunie sera marchée vraisemblablement en force vers cette rivière.

Le Prince de Conti, pendant sa marche au *Necker* faisoit toujours garder le poste de *Hæchst* & autres du côté de *Francfort* ; il n'avoit pas non plus dégarni entièrement la gauche du *Rhin*, mais il avoit retiré absolument ce qui restoit de ses troupes dans le *Brisgau* : Et nonobstant cette retraite des troupes Françaises du *Brisgau*, plusieurs milliers de Payfans de la *Forêt-Noire* ont pris les armes. Ils se sont formés en un Corps, sous le commandement d'un Gentilhomme, qui a le titre & le rang de Colonel. La Reine de Hongrie & de Bohême l'en a honoré, en même-tems qu'elle a permis que ces Payfans s'assemblassent & qu'on leur rendit les armes qu'on gardoit à *Landsbut*. On leur a aussi fourni des munitions & des armes. Les Bregantins les ont joints. Ceux-ci, dont nos Mémoires du mois dernier ont fait mention, ont obtenu une exemption entière de toutes sortes de charges, de taxes & de droits pendant cinq ans entiers, en considération du zèle & de la valeur qu'ils ont montrés.

*Hannover*. Depuis l'arrivée du Roi de la Grande Bretagne en cette capitale de son Electorat, il travaille fort assidument avec ses Ministres aux différens objets qui ont demandé qu'il vint en Allemagne. S. M. se propose d'y faire changer la face des affaires, soit par des négociations, soit par les mesures les plus vigoureuses dont la voye des armes puisse assurer le succès : Car elle fait état d'avoir encore bientôt à sa solde vingt-cinq mille hommes de divers Princes de l'Empire, chez qui on les négocie actuellement.

On

On s'attend aussi que les troupes de Munster renforceroient incessamment l'Armée des Alliés sur le *Rhin*, étant prêtes à s'y rendre dès que les occurrences le demanderoient, puisque cet Electorat ne paroît plus en avoir besoin.

*Francfort.* Malgré le voisinage des Armées, l'ouverture de la Diette pour donner un nouveau Chef à l'Empire, fut publiée le premier du mois de Juin avec les cérémonies accoutumées, & se fit par les Ambassadeurs de Mayence qui y étoient arrivés la veille, sans opposition de la part des François. Mr. de la Noüe, Ministre de France, auprès de la Diette de l'Empire, avoit déclaré quelques jours auparavant, qu'il ne leur en seroit faite aucune; que même il avoit ordre d'accorder des passeports à tous les Ambassadeurs Electoraux qui se rendroient à *Francfort*. On y attend ceux des Cours de *Saxe*, de *Baviere*, de *Manheim*, & d'*Hannover*. Ceux de *Treves* & de *Cologne* y sont déjà arrivés: Et comme le Magistrat a reçu une Lettre de la Reine de Hongrie & de Bohême, par laquelle S. M. l'a requis de vouloir régler, de concert avec le Quartier Maître de l'Empire, les quartiers pour ses Ministres Electoraux de Bohême, de la manière qu'ils ont été réglés pour les autres Electeurs, on s'attend que ces Ambassadeurs arriveront aussi sans délai. Le Baron de Keyserling y est venu de *Dresde*, où il a fait quelque séjour. On le dit chargé d'inviter l'Empire à reconnoître l'Impératrice de Russie en cette qualité. Au reste, le Roi de Pologne comme Electeur de *Saxe*, & l'un des Vicaires de l'Empire, a écrit aux Etats du Cercle de Franconie, pour les prier de faire tout ce qui dépend d'eux afin que la tranquillité publique soit assurée,

IX.  
Ouverture  
de la Diette  
d'Election.

& sur-tout la sûreté de la Ville de *Francfort*; des Electeurs qui iront à la Diette d'Electi-  
on, & des Ambassadeurs qu'ils y envoie-  
ront. Le même Cercle a reçu aussi des Lettres  
de la Reine de Hongrie & de Bohême à ce  
sujet, lesquelles sont en même-tems réquisito-  
riales pour le passage de l'Armée du Felt-  
Marschal de Traun. Elles touchent la paix faite  
avec la Baviere; en voici la teneur.

X.  
Lettre de  
la Reine  
d'Hongrie  
& de Bohême  
aux  
Cercles.

**M**ARIE-THERESE, &c. *Autant a été*  
pour Nous douloureuse la division survenue  
entre deux Maisons Allemandes, autant Nous som-  
mes-nous portée à les réconcilier. Nous avons sacrifi-  
é à une œuvre si salutaire non seulement les grands  
avantages que Nous avons remportés, mais aussi  
les prétentions les mieux fondées; & au milieu des  
heureux succès de nos armes victorieuses, Nous n'a-  
vons ni ajouté à nos demandes, ni rien retranché  
de nos offres. La vraie satisfaction avec laquelle  
Nous avons vu l'Electeur de Baviere témoigner le  
même amour que Nous pour la Patrie, Nous a été  
beaucoup plus précieuse que les avantages de notre  
Maison Archiducal, & Nous nous sommes conten-  
tée pour cette raison d'en procurer la sûreté, parce  
que sans elle Nous n'aurions pu agir avec vigueur  
pour la délivrance de la Patrie. Nous souhaitons  
d'autant plus que cette union soit éternelle, que  
l'expérience a déjà été plusieurs fois la meilleure  
maîtresse. . . . Du moins de notre côté non seule-  
ment Nous n'oublierons rien pour remplir fidèlement  
nos engagements, mais Nous serons d'autant plus dis-  
posée à rendre à la Maison de Baviere tous les plai-  
sirs qui ne seront pas préjudiciables à la nôtre, que  
Nous nous tenons pleinement assurée d'un juste re-  
tour de sa part.

Au surplus le principal objet de toutes nos démarches a toujours été & sera toujours de délivrer le plutôt qu'il sera possible les Etats qui n'ont aucune part à la guerre, de l'oppression où les tiennent les ennemis de l'Empire. Toute l'Allemagne ou plutôt toute l'Europe sait avec quelle horreur & quelle violence les Troupes Françoises & leurs Généraux ont traité les Etats dont Nous parlons, & cela sans égard pour les Traités, de Paix, confirmés par des sermens pour les promesses les plus solennellement jurées, pour les règles les plus reconnues du droit naturel & du droit des Gens, & enfin pour tout ce qu'il y a de plus saint dans la société civile. Ils ferment le libre accès à une Ville où se tient l'Assemblée des Etats de l'Empire & où se doit tenir celle de l'Élection. Ils empêchent le premier Electeur & Archichancelier de l'Empire d'exercer ses fonctions; ils osent lui prescrire les loix qu'il leur plaît, & des loix les plus injurieuses pour tous le Corps Germanique. Ils bloquent sa résidence, & lui coupent l'entrée des vivres. Ils sucent jusqu'au sang les pauvres Sujets de cet Electorat & des autres Etats neutres de l'Empire; & afin de pousser l'excès au plus haut degré, ils se rient de la liberté des Elections Impériales. Ce qu'exigent dans de telles conjonctures, non seulement les obligations fondées sur des Traités particuliers, mais encore l'union des Etats entre-eux, l'amour de la Patrie, l'honneur du nom Allemand, le soin de sa propre sûreté, les Loix fondamentales de l'Empire, la conscience, en un mot tout ce qui peut toucher un cœur noble; c'est une chose qui parle de soi-même. Chaque Electeur & Etat de l'Empire, qui est bien intentionné pour sa Patrie, est obligé de défendre la liberté de l'Élection Impériale, d'aider à ouvrir l'accès de la Ville où elle se doit faire, d'assister

efficacement le premier Electeur & Archi-Chancelier de l'Empire , gêné de la maniere la plus violente dans l'exercice des fonctions de sa Charge. Quant à Nous , au milieu de la juste défense à laquelle Nous sommes forcée , Nous voulons Nous acquitter de ces devoirs , & délivrer l'Empire des ennemis qui l'infestent ; & c'est dans cette vûe que Nous avons fait avancer dans les Cercles exposés l'Armée que Nous avons en Baviere. Et comme Nous n'avons rien fait ni voulu faire pour couvrir ces Cercles , qui pût les exposer au moindre danger , & que la Neutralité si religieusement observée de leur part n'a pû les garantir des hostilités les plus sensibles , ils ne sauroient ne pas voir , aujourd'hui sur-tout que Nous leur offrons un si puissant secours , ils ne sauroient , dis-je , ne pas voir ce qu'ils ont à faire , non en faveur de nôtre Maison Archiducal , dont ils ont garanti solennellement les Etats , mais pour la délivrance d'eux-mêmes & de la Patrie. Il n'est pas moins aisé de comprendre qu'à présent que le danger est extrême , & le jour de l' Election si prochain , il n'y a pas un moment à perdre pour écarter le péril. Aussi est-ce la cause que Nous n'avons pû prendre d'avance les mesures nécessaires pour la subsistance de nôtre dite Armée , parce que les moindres délais Nous auroient fait manquer nôtre but. Ainsi Nous nous flattons , que moyennant un dédommagement raisonnable , il sera fourni ce qui est nécessaire à une Armée que Nous destinons uniquement à la défense de l'Empire , & qu'on l'assistera volontiers dans tout ce qu'exigera l'avantage de la Patrie , & le succès des grands objets en question. Nous y employerons , sans aucune autre vûe , tout ce qui est en nôtre puissance ; & comme la maniere de penser de vos Dilections Nous est suffisamment connue , Nous ne pouvons ni ne vou-

lons

lons vous presser le moins du monde de suivre nôtre exemple. Nous sommes trop persuadée que vous le ferez de vous-mêmes, & que par votre loüable conduite & par d'autres moyens conformes aux Constitutions de l'Empire, vous engagerez les loüables Etats du Cercle à travailler avec le même zèle pour l'honneur du nom Allemand & pour la Liberté de la Patrie. De nôtre côté les occasions de vous témoigner nôtre reconnoissance, Nous serons singulièrement agréables. Et sur ce &c.

*Saxe.* La Cour de Berlin continuoit encore sur la fin du mois de Mai à se donner de grands mouvemens pour prévenir la jonction de l'Armée Saxonne avec celle d'Autriche, & pour engager Sa Majesté Polonoise à ne point la faire agir hors du Royaume de Bohême. Le Comte de Bees & le Comte de Cagnoai, Ministres du Roi de Prusse, ont fait de nouvelles propositions à ce sujet; mais elles n'ont pas plus effectué que celles qu'on a raportées ailleurs. \* On s'en tient ainsi aux déclarations qu'on s'est faites de part & d'autre; & l'Armée du Roi augmentée de 27. Compagnies levées en Pologne, & dont le Prince de Saxe-Weyssenfels est allé reprendre le commandement, s'est réunie avec celle que commande le Sérénissime Prince Charles de Lorraine. Il y a de plus une Convention nouvellement conclüe avec la Cour de Vienne, qui renferme des choses d'importance, tant par rapport à l'Élection d'un Empereur, que par rapport à plusieurs autres points, par lesquels le

Marquis de Vaugrenan, nouveau Ministre de

France,

\* Voyez le dernier Journal, pag. 416. & 417.

France, trouve, dit-on, ses instructions dérangées.

Dans cette circonstance des affaires la Cour a jugé à propos de former un camp près de *Dresde*, garni de l'Artillerie & pourvû de toutes sortes de munitions; à l'exemple de la Cour de Prusse, qui faisant camper vingt mille hommes auprès de *Magdebourg*, les Ministres ont fait connoître que cette Armée Prussienne seroit obligée d'entrer sur le territoire de Saxe, si la Cour de *Vienne* parvenoit à engager celle de *Dresde* de faire entrer ses troupes en *Silese*. Nous allons passer dans cette Province.

XI.  
*Actions di-*  
*verses en Si-*  
*lesie.*

*Silese*. Ce que l'événement décidetoit lorsque l'Armée réunie du Felt-Maréchal de Traun & du Duc d'Ahrenberg & celle du Prince de Conti seroient à portée d'agir l'une contre l'autre, devoit décider aussi des véritables opérations des Armées qui sont dans ce Pays. C'étoit du moins de cette maniere qu'on le publioit vers la fin de Mai sur les ainsî frontieres de cette Province: Car il n'y en a eu presque d'autres jusqu'à la fin de ce mois, que de la nature de celles dont on voit une espeece de rélation dans nôtre dernier Journal. Mais ces opérations ont été continuelles, & l'on a publié de part & d'autre le détail des principales, qui se réduisent à quatre jusques & compris le 22. Mai. La premiere est arrivée le 6. de ce mois. Le Baron de Buccow qui commande à *Troppan* depuis que les Autrichiens ont repris cette Ville sur les Prussiens, sachant qu'un convoi de provisions & de fourages devoit partir de *Jagerendorff* pour être conduit à *Neiss*, & qu'il y avoit un corps de quatre à cinq mille hommes en mouvement pour lui servir d'escorte, il détacha le Régiment de Pandoues du

Baron

Baron de Trenck, avec 300. hommes d'Infanterie réglée, le Régiment de Kalnocki Hussars, & toutes les Compagnies Franches, pour attaquer le convoi dans sa marche. L'attaque fut exécutée à propos & avec vigueur. Près de la moitié de ce convoi, consistant en 500. charriots, fut coupée & enlevée, & une partie de l'escorte mise en desordre, ou faite prisonniere de guerre, outre les morts & les blessés qui en resterent sur la place. Du côté des Autrichiens toute la perte consiste en douze hommes tués & une trentaine de blessés. La seconde action arrivée le 18. auprès de *Creutzbourg*, a couté aux troupes de la Reine, outre quelques morts & blessés, un Capitaine, cinq Lieutenans, deux Maréchaux des Logis, & 92. soldats, faits prisonniers. Une autre a eu lieu près de *Neustatt* où 2000. Pandoures, qui étoient venus attaquer cette Ville la nuit du 19. au 20. en ont aussi été éloignés, mais avec perte seulement de 18. hommes restés devant la porte. La dernière, marquée par la retraite des Prussiens de *Jagerendorff*, a été publiée à *Breslau* le 27. dans les termes suivans.

» Le Roi de Prusse avoit ordonné au Mar-  
» grave Charles de Brandebourg qui a com-  
» mandé les troupes de S. M. dans la Haute-  
» Silesie, de lever le quartier de *Jagerendorff*,  
» pour être prêt de joindre l'Armée, d'autant  
» plus que cette Ville n'étoit point un poste te-  
» nable. En conséquence de ces ordres S. A. R.  
» marcha, il y quelques jours, avec son Corps,  
» vers *Jagerendorff*, pour en retirer la Garni-  
» son. Le 20. de ce mois elle fut suivie par le  
Régiment

» Régiment de *Zieten*, Hussars. Celui-ci trou-  
 » va en son chemin divers Corps de Pandoutes  
 » & d'Insurgens, qui tâchoient de lui dispu-  
 » ter le passage. Il se fit néanmoins jour, le  
 » sabre à la main, & joignit le Margrave à  
 » *Jagerendorff*, pendant que quelques Compa-  
 » gnies du Régiment de *Branikowski*, qui  
 » étoient venues au-devant de lui, attaquèrent  
 » d'un autre côté dans un Bois, un gros d'In-  
 » fanterie Hongroise. Le 22. le Margrave se  
 » mit en marche pour *Neustatt* avec toutes les  
 » troupes qui étoient sous ses ordres, au nombre  
 » d'environ dix mille hommes. Il n'eut pas  
 » fait grand chemin, qu'il trouva deux Barte-  
 » reries sur une hauteur, sous laquelle il falloit  
 » passer, & un Cops de 18. mille hommes  
 » partagés en différens postes. Ces troupes  
 » étoient commandées par les Généraux *Esther-  
 » hafi*, *Keil*, *Festetitz* & *Spleni*. S. A. R. ne  
 » laissa pas de poursuivre la marche en deta-  
 » chant quelque Infanterie, pour se saisir du  
 » canon posté sur la hauteur. Mais les Autri-  
 » chiens eurent la précaution de le retirer à  
 » tems. Peu après l'arrière-garde, composée  
 » des Régimens de *Gesler* Cuirassiers, & *Wûr-  
 » temberg* Dragons, fut attaquée par un gros  
 » de Hussars, soutenus par les Régimens d'*O-  
 » gilvi* & François *Estherhafi*, Infanterie. Le  
 » Général Major de *Schwerin*, suivant la dis-  
 » position du Margrave, fit tête avec le Régi-  
 » ment du Prince *Loüis*, & donna sur le Ré-  
 » giment d'*Ogilvi*, l'enfonça, & lui prit deux  
 » Drapeaux. Il essaya ensuite la décharge du  
 » Régiment d'*Estherhafi*, qu'il renversa de mê-  
 » me. Celui de *Saxe-Gotha* Dragons, qui étoit  
 » venu pour secourir cette Infanterie, eut un pa-  
 »

» reil sort. Le reste des Autrichiens voyant ces  
 » différens Corps si mal - traités , prit le parti  
 » de s'éloigner. Le Margrave s'arrêta pendant  
 » quelque-tems sur le champ de bataille, puis  
 » il continua sa marche vers *Neustatt* , où il  
 » devoit arriver le même soir, en conformité  
 » des ordres du Roi. Les Prussiens furent suivis  
 » par les Insurgens & Hussars Hongrois ,  
 » mais sans en être approchés de la portée du  
 » canon. »

Suivant cette rélation il est resté 1200. morts & blessés sur la place des trois Régimens Autrichiens d'Ogilvi, d'Estersasi & de Saxe - Gotha ; & seulement un Capitaine, un Lieutenant & 60. Dragons ou Cavaliers des Prussiens. Mais, selon une autre rélation, l'avantage n'a pas été pour eux si grand qu'ils le publient, leur retraite de *Jägerendorff* leur ayant coûté beaucoup plus de monde, & sur - tout quantité de bagages. Il est dit aussi dans cette dernière rélation, que quoique les Prussiens en abandonnant *Jägerendorff* aient fait leur retraite avec une contenance qui a empêché les troupes de la Reine de les attaquer d'abord, cependant en avançant de cette façon vis - à - vis des Pandoures où le Général Keil avoit une batterie de canons, il en fit un feu si vif, qu'ils prirent le parti de rabattre sur leur gauche, & qu'après divers mouvemens ils furent obligés, pour des marais, de reprendre leur première route, en laissant en arrière leurs bagages : Que leur arrière - garde ayant été ensuite attaquée par les Hussars, tout ce qu'ils avoient de troupes à portée fit halte, & chargea ces troupes légères avec un tel succès, qu'elles furent menées battant jusques sur une hauteur, au pied de laquelle étoit l'Infanterie  
 Autri-

Autrichienne : Que deux Escadrons Prussiens profitant de cet avantage , fondirent sur celle ci dont les Hussars se retirerent , ce qui l'ébranla non - seulement , mais la mit assez en désordre pour en craindre une fâcheuse suite , si le Régiment de Saxe Götha , Dragons , n'étoit pas venu charger si - à propos ces deux Escadrons Prussiens , que six autres Escadrons qui venoient à leur secours , se retirerent avec eux , & que tout leur Corps eut recours à son artillerie pour enfoncer les Dragons de Saxe - Gotha : Que ceux-ci en essayèrent d'abord le feu , mais qu'étant allé se poster sur une hauteur ils n'en purent plus être atteints &c.

D'autres escarmouches , mais moins considérables , n'ont point manqué entre les Insurgens & les Prussiens des deux côtés de l'Oder , pendant tout le mois de Mai , & jusqu'à l'entrée de l'Armée de la Reine dans la *Silésie* , qui a commencé de s'effectuer sur la fin du même mois. La petite Ville de *Cosel* située sur l'Oder est la dernière Place tenable de la *Haute - Silésie* , dont les troupes de la Reine ont dû se remettre en possession avant cette opération : Et elles le firent le 26. l'épée à la main , 400. hommes de troupes Prussiennes qui la gardoient , furent obligés de se rendre prisonniers de guerre , & d'abandonner vingt sept pièces de campagne avec une assez grande quantité de munitions , aux Insurgens , qui , par la prise de ce poste , se trouverent maîtres des deux rives de l'Oder , depuis *Ratibor* jusqu'à la *Neis*.

XIII. Sur ces entrefaites le Marquis de Valori , Ministre de France auprès du Roi de Prusse , s'est rendu de *Berlin* au quartier de ce Prince , & lui a fait part , dans une audience qu'il en eut d'abord ,

bord "» Que le Roi son Maître tenoit un Corps  
 » de vingt mille hommes prêts pour son service,  
 » & prendroit d'ailleurs toutes les mesures les  
 » plus propres pour maintenir S. M. dans la  
 » possession de toute la Silesie, & lui procurer  
 » l'indemnité des dommages que ce Pays souf-  
 » feroit. » Le Roi a témoigné à Mr. de  
 Valori être très-satisfait de ces assurances, & lui  
 a déclaré » Que S. M. Très-Chrétienne pouvoit  
 » compter qu'il y répondroit de son côté par  
 » une égale attention sur tout ce qui pourroit  
 » tendre à l'avantage commun. » Passons main-  
 tenant aux Armées.

Le Sérénissime Prince Charles de Lorraine  
 ayant trouvé à son arrivée, celle de la Reine  
 presque toute rassemblée à *Königin-Gratz*, l'a  
 mise peu de jours après à *Faromitz*, & y a fait  
 jusqu'au 18. Mai les dispositions nécessaires pour  
 l'exécution de ses desseins sur la *Silesie*, auxquels  
 les diverses actions dont on a fait un détail,  
 seroient d'ailleurs de préparatifs. L'Armée du  
 Roi de Prusse aussi rassemblée, & d'une force à  
 peu près égale à celle qu'elle avoit à combattre,  
 s'étendoit alors depuis la *Neifs* jusqu'à *Schweid-  
 nitz*. C'étoit par les gorges de *Hansdorff* & de  
*Landshut* que le Prince Charles méditoit de pé-  
 nétrer en *Silésie*. Son avant garde, après divers  
 mouvemens, se mit à cet effet en marche le 25.  
 A son approche de *Landshut*, les Prussiens aban-  
 donnerent cet important poste, dont on prit aussitôt  
 possession. Le 27. à la pointe du jour on  
 déboucha par ce passage, & on entra dans la  
*Basse-Silesie*, sans opposition de la part du Roi  
 de Prusse, qui étoit cependant marché ce jour-  
 là en avant en faisant camper la gauche de son  
 Armée à *Reichenbach*, le centre à *Leutmansdorff*,

& la droite vers *Schweidnitz*, où il a été joint par le Corps de troupes que le Margrave Charles de Brandebourg a ramené de la *Haute Silésie*. Le Roi a tenu son Armée dans cette position jusqu'au 2. de Juin qu'il lui fit faire un mouvement, d'où l'on pouvoit s'attendre à une action. Le gros de l'Armée du Prince Charles avoit pour lors suivi son avant garde, & continué de déboucher dans la plaine; les Croates, les Pandoures, les Warafidins & autres troupes irrégulières étoient de leur côté répandus dans la Principauté de *Schweidnitz* & dans celle de *Munsterberg*, faisant des courses jusqu'à la *Neifs*. Pour l'Armée auxiliaire Saxonne, à la tête de laquelle s'est remis le Duc de Saxe-Weyssenfels, elle étoit aussi marchée de son rendez vous de *Königin-Gratz*, à *Faromitz*, delà à *Kofsteletz*, & étant partie le 26. de *Trantenau*, elle entra le jour suivant en *Silésie* par la gauche, pour venir joindre le Prince Charles. Le Comte de Saintignon avoit pour lors amené à ce Prince toute la colonne des troupes de la Reine qui avoit eu ses quartiers dans la *Moravie*. Un gros train d'artillerie préparé à *Prague*, est depuis arrivé en deux colonnes, l'une à la grande Armée, & l'autre pour les Insurgens. Un second train venant de *Saxe*, y est encore arrivé.

Enfin après toutes ces dispositions, les Armées en sont venuës aux mains le 4. Juin près de *Freyberg*, & cette journée a été fort sanglante. Nous en dirons davantage à la fin de ce Journal.

*Vienne*. Outre les recrues nécessaires pour rendre complets tous les Corps de troupes Hongroises tant régulières qu'irrégulières, le Royaume

Le Roi de Hongrie en fournit encore cette année un nouveau de douze mille hommes pour renforcer les Insurgens en *Silese*; & le Comte d'Arad, en son particulier, y en ajoutera un autre de Pandours & de 437. Huffars qu'il a levés. Le Prince de Saxe-Hildburghausen en fera de même, ayant formé un corps très-considérable de troupes irrégulieres dans le district de *Carlstadt* en Croatie. Ces divers Corps sont tous en marche, & l'on doit s'en promettre cette suite de bons services pour la Reine, que les autres Insurgens lui ont déjà rendus.

Le Sérénissime Grand Duc Co-Régent est sur son départ pour l'Empire, ses équipages de campagne, ont pris les devans, & y sont déjà la plupart rendus. Le Comte de Colloredo, qui est venu rendre compte à la Reine de la négociation qu'il a terminée à *Fuessen*, par la signature des Préliminaires de la paix avec la Cour de Baviere, doit accompagner Son Altesse Royale. Ce sont les Comtes de Kevenhuller & de Wurmbrecht, & le Baron de Brandeau, que la Reine a nommés ses Ambassadeurs à la Diette d'Élection d'un futur Empereur. Ils partiront aussi incessamment pour *Francfort*.

Les Généraux de Damnitz & de Hagenbach sont échangés. Le premier a été renvoyé à *Fribourg* qu'il avoit défenduë, & l'autre est allé à l'Armée de *Silese*. Cet échange a été réglé à *Rastadt* entre des Commissaires de la Reine & du Roi de France; & selon la Convention qui y a été signée, les prisonniers François sont remis en liberté, & retournent de la Hongrie chez eux. Les Bavaurois en sont aussi tous partis, en vertu des Préliminaires de *Fuessen*.

Le Comte de Bathiani, Viceroy de Croatie,

& Général de Cavalerie, est présentement Feltz Maréchal des Armées de la Reine. S. M. la nommée à cette dignité le 17. Mai, qu'elle célébroit à *Schœnbrunn*, par une fête très brillante, l'anniversaire de la naissance de la Sérénissime Princesse Charlotte de Lorraine, qui entra ce jour-là dans la 31<sup>m<sup>e</sup></sup>. année de son âge. Le Comte de Bathiani, qui a commandé l'Armée de la Reine en Baviere, a été retenu à *Wirtzbourg*, par une indisposition. Mais on fait qu'il s'est depuis rendu à l'Armée du *Bas-Rhin*. On fait aussi que l'Electeur de Baviere, au lieu de faire camper ses troupes comme on l'a dit plus haut, a fait parmi elles une reforme considérable & remercié onze Généraux avec beaucoup d'Officiers de moindre rang.

Par un Courier expédié de *Constantinople*, on apprend qu'on fait en *Turquie* de grands préparatifs de guerre : Qu'on y assemble trois Corps d'Armée, dont les Commandans sont tous nommés : Que ces corps formeront ensemble 112. mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie : Et qu'indépendamment de ces trois Armées, dont on ignore la destination, il y a douze mille hommes qui se rendent sur la frontière de *Perse*. On a appris par la même voye, que le feu avoit pris à l'Arсенal de *Constantinople*, & duré cinq jours consécutifs ; que presque toute l'artillerie & les matieres combustibles qui se trouvoient dans ce vaste emplacement, avoient été détruites, de même qu'une grande quantité d'agrêts pour le service de la marine ; & que le dommage causé par cet accident étoit si considérable, qu'on ne croyoit pas qu'il pût être réparé en dix ans. Les Vais-

seaux

*des Princes &c. Juillet 1745.* 33  
seaux qu'on destinoit à sortir du Port, seront  
ainsi obligés d'aller se pourvoir ailleurs.

### ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en  
en ITALIE, & en PIEMONT, depuis le  
mois dernier.*

Les troupes qui doivent décider, pendant  
cette campagne, les événemens de la guerre  
en *Italie*, sont dans une position à ne nous plus  
laisser long-tems dans l'attente : On met la main  
à l'exécution du grand projet de l'introduction  
de l'Infant Don Philippe dans cette Région,  
pour lui faire enfin l'établissement qu'on lui de-  
stine depuis si long-tems. Les Espagnols & les  
Napolitains, sous les ordres du Duc de Modene  
& du Comte de Gages, sont pour ce sujet ar-  
rivés dans l'Etat de *Genes*, & campent aux en-  
vironns de la Capitale de ce nom. Les troupes  
que l'Infant lui-même a sous son commande-  
ment immédiat, avancent le long de la côte,  
entre *Albenga & Final*. Celles de France comman-  
dées par le Maréchal de Maillebois, ayant passé  
le *Var*, se trouvent, pour seconder le projet,  
entre *Villefranche & Monaco* : Et pour s'y oppo-  
ser, l'Armée du Roi de Sardaigne se porte, par  
détachemens, sur la frontière de l'Etat de *Genes*,  
& celle de la Reine d'Hongrie & de Bohême  
s'est postée entre *Parme & Plaisance*, où elle est  
à portée de se joindre avec les Piémontois.

Telle étoit sur la fin de Mai la position des  
quatre Armées dont nous avons cru devoir don-  
ner d'abord une idée exacte. Leurs mouvemens,  
leurs marches, & cette suite des dispositions qui y

I.  
*Position des  
Armées.*

ont conduit, ne méritent pas moins d'être mentionnés dans un point de vue, avec les menées de la République de Genes. Entrons dans le détail. Ce que les troupes Espagnoles & Napolitaines firent vers la fin d'Avril pour se mettre sur les terres de cette République, ne laissoit plus aucun doute sur le dessein qu'elles avoient de se joindre avec celles de France & d'Espagne qui étoient du côté d'Onelle & de Nice. La marche des unes & des autres étoit dirigée sur *Ottagio*, *Gavi* & *Novi*, où les Genoïs avoient établi des magasins pour la subsistance de leurs troupes, dont une partie s'étoit déjà avancée, dans les premiers jours du mois de Mai, vers les mêmes endroits.

I I.  
Conduite de  
la Républi-  
que de Ge-  
nes.

Comme la République de Genes ne témoignoit aucun mécontentement de la marche des Espagnols & des Napolitains pour traverser son territoire, on put en inférer qu'elle vouloit bien que ce que les apparences confirmoient d'ailleurs de ses grands armemens, fût connu; savoir, cette jonction future dont on parloit d'un corps de dix à douze mille hommes de ses troupes, à l'Armée Espagnole, avec l'artillerie & les munitions nécessaires; & le tout sans déroger à sa neutralité; parce que ce secours ne devoit être fourni que comme auxiliaire. La Ville de Genes étoit pour lors à couvert des bombes, par plusieurs Batteries élevées sur les remparts, par une nombreuse artillerie dont on avoit garni les ouvrages du Port, & par une chaîne qu'on avoit eu la précaution de rendre depuis un bout du môle jusqu'à l'autre. On avoit aussi établi à *Vado* deux Batteries, l'une de seize & l'autre de dix canons, afin de tenir en respect les Bâtimens étrangers dont on pouvoit avoir  
lic

lieu de craindre quelque insulte. Car il y avoit sans cesse des Vaisseaux Anglois en croisiere le long de la côte d'*Albenga* & de *Vado*, & qui avoient avec eux des Brulots & des Galliottes à bombes. Ces Vaisseaux présentement au nombre de onze, sous les ordres de Mr. Ambroise, veillent sur tout à combattre des Vaisseaux de guerre & Frégates qui sont arrivés de *Marseille* à *Villefranche*, après y avoir escorté 80. Bâtimens Marchands richement chargés, qu'ils avoient été prendre à *Malte*. On s'attendroit ainsi bientôt à un combat naval, si, comme on le pense, les Navires qui sont à *Villefranche*, venoient à servir d'escorte aux bagages, aux munitions & à l'artillerie de l'Armée de l'Infant qui sont dans cette Ville, & qu'on croiroit, pour la difficulté des passages par terre, devoir être transportés par mer jusqu'à *Genes*.

Pendant que les Bâtimens Anglois bloquent, pour ainsi dire, en quelque façon *Villefranche*, l'Escadre Espagnole est comme investie dans le Port de *Carthagene*, par le reste de la Flotte de l'Amiral Rowley. 26. Vaisseaux sont à la hauteur du Port, & depuis leur arrivée dans ces parages ils ont brûlé un Navire François de 26. canons, qui alloit de *Marseille* à la *Martinique*, fait échouer un autre Vaisseau François de dix canons, brûlé un Armateur Espagnol aussi de dix canons & de 14. mortiers, fait échouer six autres Navires Espagnols, enlevé un Vaisseau de dix canons chargé pour *Saint Domingue*, outre une Polacre pour le même endroit, deux autres grandes Polacres pour la *Martinique*, trois Chebecks armés en course, un autre Vaisseau Armateur, & une Saïque chargée d'agrès pour la

III.  
Escadre  
l'Amiral  
Rowley.

Flotte Espagnole; pris deux Bâtimens appelés Barcelongos, avec des merrins pour la même Flotte; enlevé une Chaloupe chargée d'huile & de provisions pour Oran; pris un Vaisseau de douze canons & une Polacre allant de *Marseille* à la *Martinique* & à la *Guadaloupe*, de même qu'une Saïque, & repris le Paquebot de *Zant* qui avoit été enlevé dans son trajet de *Bristol* à *Livourne*; en tout 23. Bâtimens.

IV.  
Mouvements  
des Armées.

Pour faire le détail de ces prises nous sommes servi de l'extrait d'une Lettre de l'Amiral Rowley au Gouvernement Britannique, dans laquelle il est rapporté de cette manière. Faisons à présent un récit succinct des mouvemens des Armées qui ont pris leur position. Le Duc de Modene & le Comte de Gages, en continuant de faire ceux qui devoient leur ouvrir, par l'Etat de *Genes*, la communication avec l'Armée de l'Infant Don Philippe, ont reconnu, en faisant examiner la route de *Casselnuevo* à *Massa* qu'ils vouloient prendre, qu'elle étoit impraticable. Ils ont pris là-dessus le parti de demander à la Régence de *Toscane*, la permission de passer avec leurs troupes, par *Pietra Santa*, ce qui leur a été accordé. Enfin pour dire beaucoup en peu de mots, l'Armée combinée d'Espagne & de Naples a passé, mais avec des difficultés infinies, les montagnes de l'*Appennin*, où elle a couru risque de perdre ses bagages dans les neiges, & est arrivée le 7. Mai sur les bords de la *Magra*. On a travaillé d'abord à y jeter un pont. Le 10. l'Armée acheva de passer cette riviere, & entra sur le territoire de la République de *Genes*. Mais avant que l'arrière-garde eut passé, & replié le pont, elle fut attaquée par 1200. hommes de troupes Autrichiennes, qui l'avoient suivie, & qui lui tuèrent,

tuerent, blessèrent & firent prisonniers près de 200. hommes. Ce détachement Autrichien étoit commandé par le Général Hinderer. Il eut de son côté 96. hommes tués ou blessés dans cette attaque, par le grand feu que les Espagnols & les Napolitains firent de l'autre bord pour couvrir leur passage. C'est par la vallée de *Palsevero vere Seravalle* que l'Armée combinée paroitroit vouloir pénétrer dans le *Milanez* après sa jonction avec celle de l'Infant Don Philippe, qui est prochaine : Et dans la situation où sont les choses, il ne semble pas qu'elle puisse être empêchée par celle qui est aux ordres du Prince de Lobkowitz.

Mais celle-ci, en se joignant avec l'Armée Piémontoise, compte d'être en état de s'opposer avec vigueur aux entreprises de ses ennemis. Le passage sur le territoire de *Genes* a été demandé par son Général de la même manière qu'il a été accordé aux troupes Espagnoles & Napolitaines. La République a fait répondre au Prince de Lobkowitz qu'elle l'accorderoit sur le même pied. Cette demande du Général Autrichien n'a pu être faite que pour la forme & pour fonder le Gouvernement Genoïs. Quoiqu'il en soit, le tems que les Espagnols & les Napolitains ont laissé à cette Armée de la Reine de Hongrie & de Bohême, en exécutant la rude entreprise de traverser l'*Appennin*, au lieu de l'attaquer après qu'ils eurent passé le *Panaro*, l'a mise dans une situation différente de celle où elle étoit alors. Elle n'avoit point dans le *Modenois* assez de forces pour leur résister. Elle songeoit ainsi à une retraite dans le *Mantouois*, & cette retraite seroit peut-être effectuée, si on avoit cherché à l'attaquer. Mais ayant pu, par le contraire, recevoir plusieurs

renforts d'Allemagne qui l'ont fait accroître jusqu'à 23. mille hommes, y compris quelques détachemens Piémontois qui lui sont aussi arrivés, elle a mis son camp, dans les premiers jours de Juin, à *Firenzuolo*, & se trouvoit par là à portée de veiller non-seulement aux mouvemens du Duc de Modene & du Comte de Gages, à mesure qu'ils en feroient, mais de se porter aussi dans le *Montferrat* pour joindre l'Armée du Roi de Sardaigne.

Or, cette dernière Armée, partagée en différens Corps, consiste en 30. mille hommes de troupes réglées, outre les Compagnies franches, qui montent à 8. ou 9. mille, & qu'on peut augmenter suivant le besoin. Dix-huit Bataillons & trois mille hommes des mêmes Compagnies sont du côté de *Mondovi*, avec des détachemens avancés dans les avenues qui sont sur la route d'*Oneille*, pour barrer le passage des monts & des gorges à l'Armée de l'Infant Don Philippe, au cas que ce fût de ce côté-là qu'elle voulût faire son débouché. Le Général *Sinzani* a ce Corps à son commandement avec un pouvoir autant qu'illimité d'agir selon les rencontres. Il y a aussi un Corps à *Aqui*, commandé par les Généraux *Barolo*, *Guibett* & le Chevalier de *Rossi*. Le Marquis de *Clerici* est avec un autre Corps à *Borgo*, dans la Vallée de *Taro*, pour garder le chemin qui conduit au Mont de *Sainte-Croix*. Il y a de plus d'autres Détachemens de l'Armée en divers postes qu'on juge devoir être bien gardés, & qui sont commandés par les Généraux dont ci-après la liste. Les Garnisons sont d'ailleurs suffisantes dans les Places fortes, & sur-tout à *Coni* & à *Demon*, dont le Roi a visité depuis peu

les fortifications , accompagné du Duc de Savoie.

S. M. Sardaignoise n'eut pas si tôt appris l'entrée des Espagnoles & Napolitains sur les terres de la République de Genes , qu'elle fit publier un Edit , par lequel elle défendit à ses Sujets d'entretenir aucun commerce avec ceux de cette République , & de conduire sur son territoire aucuns bestiaux , grains , vins , ni autres denrées , à peine , contre ceux qui violeroient cette défense , d'être punis de mort. Par là & par toutes les autres démarches de S. M. on voit qu'elle ne se relâche en rien des mesures à prendre dans cette conjoncture ; qu'au contraire elle est résoluë de donner en toute occasion les preuves les plus signalées de sa constance dans le parti qu'elle a embrassé. Voici la promotion qu'elle vient de faire des Généraux pour commander en chef les différentes divisions de son Armée.

*Capitaines - Généraux.* Le Comte Viterbo , le Comte de Non , le Marquis de Sainte Julie , le Marquis de la Chieuse , le Comte de Cumianes , le Marquis de Rivaroles , le Baron de Blonay , le Prince de Valguanera , Sicilien , le Comte Barolo , le Commandeur de Sinzani , & le Comte de la Mante.

*Lieutenans - Généraux.* Le Commandeur de Nicola , le Comte de Bertola , Mr. Audibert , le Chevalier de Courbeau , le Chevalier de Cumianes , le Baron de Leutrum , le Chevalier de Solar , Mr. de Guibert , le Comte de la Rocca , & le Comte de la Villa.

*Maréchaux de Camp.* Le Prince de Carignan , le Baron de Tondur , le Comte de Balbian , le Chevalier de Rossi , le Chevalier de Sforze ,  
le



le Baron de Beuil, le Comte de Bricherasc, le Comte de la Trinité, le Chevalier de Pallavicini, le Chevalier de Lignane, le Commandeur des Roches, le Chevalier de Revel, & le Comte de Rosli.

*Brigadiers.* Le Chevalier de Reguerens, le Prince de Bade, Mr. de Montfort, le Comte d'Entremont, le Baron de Falckenber, & Mr. de Martini.

Les forces Piémontoises conduites par ces Généraux, ou par la plupart d'entre-eux, se portent également à faire toute opposition au Corps d'Armée Française dont le Maréchal de Maillebois est venu prendre le commandement. Ce Corps, au nombre de vingt-mille hommes, paroïssoit d'abord destiné à former une nouvelle entreprise sur *Coni*; mais il est à présent comme décidé qu'il soutiendra les opérations de l'Armée qui doit se réunir. Le Maréchal de Maillebois qui s'est rendu pour cet effet à *Nice*, a fait défilér ses troupes en *Provence*. Et ces troupes, avec l'Armée Espagnole & Napolitaine de 25. mille hommes, avec celle de l'Infant de même nombre & au-dessus, & douze mille hommes de la République de *Genes*, feront ensemble environ 85. mille hommes pourvûs de routes sortes d'artillerie & de munition, & auxquels l'Armée Autrichienne & celle du Roi, également pourvûs, auront à s'opposer, dans une infériorité de forces à la vérité, mais à la faveur d'un Pays qu'on ne franchit que très-peu impunément.

Si l'on excepte qu'il continuë d'arriver à *Genes* des sommes immenses d'Espagne pour le payement des Armées de cette Couronne, & qu'on a transporté de *Florence* à *Vienne* les meubles & effets

effets les plus précieux qui étoient dans les Palais de la Maison de Médicis, on n'a plus rien à rapporter ni de l'Italie ni du Piémont, après l'exposé que nous avons fait des mouvemens des diverses troupes. Les grandes & formidables Armées qui sont dans les Pays-Bas, étant ce qui reveille aussi la curiosité publique, nous y conduirons nos Lecteurs dans l'article suivant.

### A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

**A**ngleterre. Depuis la Bataille de Fontenoy, les Seigneurs Régens, qui firent le 26. Mai l'ouverture de leur commission, se portèrent d'abord à l'exécution des ordres que le Roi avoit laissés avant son départ, de faire passer incessamment en Flandres le plus de troupes possible. Ils ont par conséquent ordonné au Régiment de Lee, de se rendre à Gravesend, & de s'y embarquer pour Ostende. Celui de Markker est parti pour la même destination, ainsi que les Régimens de Price, de Handasyde, le Régiment Royal Irlandois, 5400 hommes, non compris les Officiers & Bas-Officiers, du Régiment des Gardes à pied, & divers autres détachemens. On a aussi fait passer en Flandres nombre de chevaux; ce qui a non seulement remplacé ce qu'on a perdu, mais a fait encore accroître les forces que la Couronne a dans cette Province. On leve au reste du monde par force dans les trois Royaumes, pour qu'ils ne soient pas

pas absolument dégarnis de troupes. Le Roi en fait d'ailleurs négocier en diverses Cours d'Allemagne, comme nous l'avons déjà dit, son dessein étant de faire conjointement avec ses Alliés tous les efforts imaginables, également pour arrêter les progrès de la France, & ménager des diversions qui l'obligent de se restreindre à la défense de ses propres frontières. Le Comte de Harrington, Secrétaire d'Etat, s'est rendu à *La Haye* pour s'ouvrir là-dessus avec les Ministres de la République des Provinces-Unies; & après s'être entretenu avec eux de cet objet, & , entre autres choses, des mesures de vigueur qu'il convenoit de prendre pour faire changer la face des affaires en *Flandres*, il est allé rendre compte au Roi à *Hannover* du succès de sa négociation.

On avoit aussi chargé Mr. Titley, Ministre de Sa Majesté auprès du Roi de Danemarck de faire à ce Prince de nouvelles propositions, pour en obtenir qu'il engageât un corps de six mille hommes de ses troupes à la solde de la Grande-Bretagne, moyennant un subside considérable; mais ces nouvelles instances non pas plus effectuées que les précédentes. Mr. Titley en a informé la Cour par un Expres. La réponse qu'il a eu de Sa Majesté Danoise est, « Qu'elle étoit »  
 » mortifiée de ne pouvoir accepter les propositions avantageuses du Roi de la Grande-  
 » Bretagne: Que les engagements où elle se trou-  
 » voit avec la Couronne de France, étoient  
 » d'une nature à ne lui point permettre de s'en  
 » départir, ni d'en former d'autres qui y fus-  
 » sent contraires: Qu'au reste elle se feroit un  
 » plaisir de prouver à Sa Majesté Britannique,  
 » dans toutes les occasions qui s'en présente-  
 » roient,

» roient , combien elle délire de conferver fon  
» amitié , & de lui donner des marques de la  
» sienne. » Peu de teins après le Baron de Sa-  
» lenthal , Envoyé Extraordinaire du Roi de *Dan-*  
» *nemarc* à *Londres* , fit connoître aux Seigneurs  
» Régens que Sa Majesté Danoïse employeroit  
» volontiers ses bons offices pour l'accommode-  
» ment des affaires générales. Mais ce parti de la  
» Cour de *Copenhagen* ne parut pas être en place  
» après son refus de toutes les offres qu'on lui avoit  
» faites pour en tirer un corps de troupes. Aussi la  
» réponse qu'il reçut du Ministère est « Qu'il  
» étoit inutile de faire intervenir d'autres Puif-  
» sances dans une affaire où la France pouvoit  
» agir par elle-même : Que si cette Couronne  
» désiroit sérieusement la paix , elle n'avoit  
» qu'à faire des propositions propres à y con-  
» duire ; & qu'on pouvoit être assuré que Sa  
» Majesté Britannique & ses Alliés s'y prête-  
» roient volontiers de leur part , moyennant  
» que la *France* se déterminât à accorder une  
» satisfaction convenable aux Parties lésées &c. »

Par toutes les mesures qu'on prend par terre  
& par mer , il paroît fort qu'on veut soutenir  
une telle déclaration. On n'a cependant rien jus-  
qu'ici à raporter des diverses Escadres du Roi ;  
si ce n'est qu'elles cherchent à combattre celles  
de France & d'Espagne ; & qu'outre l'Escadre de  
l'Amiral Rowley , il y en a une autre dans la  
*Méditerranée* aux ordres de l'Amiral *Medley* ;  
une troisième commandée par l'Amiral *Martin* ,  
est rentré le 23. Mai à *Plymouth* , après avoir  
été jusqu'à une certaine hauteur à la poursuite  
de l'Escadre Françoisise de *Brest* , qu'il n'a pû attein-  
dre. Celle-ci avoit fait alors deux prises. On voit  
à l'ordinaire dans les papiers publics la liste de

ces prises, & celles que font, d'autre part, les Armateurs Espagnols & François sur les Vaisseaux de la nation.

On continuë le procès des Amiraux Matthews & Lestock, ainsi que des Officiers qui ont été du combat du 22. Fevrier 1744. mais on ne croit pas que cette affaire sera de si-tôt terminée.

Le Duc & le Comte de Belleisle continuent d'user de la liberté qui leur est donnée. Le Roi avant son départ a ordonné qu'on examinât si ces Seigneurs pouvoient être compris dans le Cartel de *Francfort*, ou non.

*Hollande.* Les Etats Généraux ne sont pas moins portés que le Roi de la grande Bretagne, à réparer l'échec que leurs troupes ont eu au mauvais succès de l'attaque de l'Armée Française à *Fontenoy*. Ils ont fait sortir plusieurs Régimens de leurs Places frontieres à cet effet, & ordonné à sept Bataillons qui formoient le Corps de réserve de l'Armée Alliée, de se mettre en marche pour aller la joindre. Le tout est arrivé au Camp de *Lessines*, où cette Armée s'est mise quelques jours après la Bataille. La résolution de L. H. P. est d'ailleurs très-vigoureuse pour faire changer de face les affaires, qui n'ont point débuté selon leur attente; celle que la Garnison de *Tournai*, qui a capitulé pour la Ville, eût à défendre la Citadelle jusqu'à l'extrémité, en est une preuve; outre qu'elles ont fait savoir au Prince de Waldeck qui commande leurs troupes aux Pays-Bas, qu'il lui étoit libre de faire tout ce qu'il trouveroit convenir le mieux pour le service de l'Armée. On s'est déclaré de la sorte sur une demande qu'a faite le Prince de Waldeck

de

de pouvoir engager au service de la République quelques Corps de Hussars & autres troupes legeres, comme nécessaires pour les opposer à celles que les François ont en campagne.

Mrs. de Schwicheld & de Chesterfield, Ministres d'Angleterre, ont pris dans le cours du mois de Mai, congé des Erats Généraux; le premier par un très-beau discours, & le second par un mémoire qui touche beaucoup les affaires du tems. Il y fait voir que la prospérité des deux Puissances n'est dûë qu'à cette étroite union qui régné entr'elles, & qu'elles ne peuvent trop cultiver. Mr. de Chesterfield est retourné à Londres, & Mr. de Schwicheld est allé à la Cour Electorale de Bonn reprendre les fonctions de Ministre de S. M. Britannique.

P A Y S - B A S.

LE Public n'a été inondé depuis la Bataille donnée le 11. Mai près de *Tournai*, que de relations de cette action, plus ou moins étendues & circonstanciées les unes que les autres, mais qui se rapportent toutes, pour le fonds, à celle qui est insérée dans nos derniers mémoires. Dans la relation que la Cour de Londres a fait publier, on observe seulement, » Que  
» le Duc de Cumberland avoit commandé le  
» Brigadier Ingoldsby avec quatre Bataillons  
» & trois pièces de six livres de bâte pour  
» attaquer un Fort des ennemis en front du  
» Village de *Vexon* près d'un Bois: Que cette  
» opération, si elle avoit été bien exécutée, au-  
» roit contribué beaucoup au succès du com-  
» bat; mais que par une fatalité imprévûë, le  
» Briga-

I.  
Morts &  
blessés des  
Alliés à la  
Bataille de  
Fontenoy.

» Brigadier Ingoldsby n'attaqua point le Fort;  
Par la liste ajoutée à cette relation, on voit  
que le nombre des morts & des blessés des  
troupes Angloises & Hannoveriennes monte en  
tout à 5803. hommes, & en 1341. celui des  
Hollandois; ce qui avec les prisonniers & les  
égarés des uns & des autres, fait une perte  
pour l'Armée des Hauts Alliés de 7500. hom-  
mes, ainsi vérifiée depuis ce qui en a été dit.  
Les Généraux & Officiers de considération du  
côté des Anglois tués à ce combat, ou morts  
de leurs blessures, sont, le Chevalier Jacques  
Campbell, Chevalier de l'Ordre du Bain, Lieu-  
tenant Général, Colonel du Régiment Ecossois,  
nommé le Régiment Gris, & Gouverneur du  
Château d'Edimbourg, mort dans la 68<sup>me</sup>. an-  
née de son âge, & qui avoit déjà donné autre-  
fois des marques de sa bravoure à la Bataille  
de *Malplaquet*; le Lord Charles Hay, frere du  
Marquis de Tweedale, & Membre du Parlement  
de la part de Haddington; le Général Major  
Ponsonby, frere du Comte de Besborough &  
Colonel d'un Régiment d'Infanterie; le Colo-  
nel Frazier, ancien Officier, âgé de plus de 70.  
ans; le Colonel Douglas, frere du Comte de  
Moreton, & Membre du Parlement de la part  
d'Orckney, le même qui a conduit le Maréchal  
de Belleisle en Angleterre; le Colonel Carpenter,  
proche parent du feu Comte de ce nom; le Co-  
lonel Gee, Lieutenant-Colonel du Régiment  
de Bligh; le Chevalier Robert Monto; le Che-  
valier Jacques Sharp, les Colonels Meloniere &  
Kellet; les Majors Lort & Crolley; le Capitai-  
ne Ross, Membre du Parlement pour Ross; &  
les Capitaines Whitmore, Wade, Bockland,  
Brereton, Hildesley, Hulse & Berkeley. Les  
blessés

bleslés sont, le Comte d'Albemarle; le Lord Buxy, son fils; le Comte de Crawford; le Comte d'Ancom, & le Lord Cathcart, tous deux Aides de Camp du Duc de Cumberland; le Lord Georges Sackville, fils puîné du Duc de Dorset; le Lord Petersham, fils du Comte de Harrington; le Lord Charles Manners, frere utérin du Duc de Rutland; les Colonels du Roure, Mostyn & Beach; les Majors Montague & Rainford; les Capitaines Vanbrugh & Maggetroff; le fils du Colonel Beach, & le Lord Bertie, frere du Duc d'Ancafter. Ce dernier a été fait prisonnier. Il y a eu encore deux Capitaines du nom de Campbell, l'un desquels a été tué, & l'autre bleslé. Mais le Général Ligonier n'est point mort, comme nous l'avons dit le mois dernier. Ce qui avoit donné lieu de le croire, c'est que ce Général ayant couru risque d'être coupé par l'ennemi, & ayant été obligé de faire un détour pour rejoindre l'Armée, il ne put arriver que fort tard au Camp sous *Ath*.

Du Corps des Hannoveriens la perte en Officiers de distinction est telle que nous l'avons rapportée dans nos derniers Mémoires & celle de leurs Officiers subalternes à peu près du double de celle des troupes Hollandoises, qui ont eu dans la Cavalerie deux Officiers de l'Etat Major & un Officier subalterne tués, deux Capitaines & deux Officiers subalternes bleslés. Et dans l'Infanterie, 4. Officiers de l'Etat Major, 3. Capitaines, & 11. subalternes tués; 5. Officiers de l'Etat Major, 10. Capitaines, & 29. Subalternes bleslés.

La relation que la Cour de France a fait publier de la Bataille de Fontenoy est de seize pages in 4°. ainsi très-circonftanciée. Mais ce qu'elle  
contient

contient de remarquable , c'est la disposition qui avoit été faite pour le combat. Voici comment elle y est rapportée.

Par la disposition de l'Armée du Roi, la défense du poste d'*Antoin*, qui étoit à la droite de la Ligne, fut confiée à la Brigade de *Piémont*. La Brigade de *Crillon* fut placée près du poste d'*Antoin*, auquel sa droite étoit appuyée, & elle s'étendoit le long d'un ravin. A la gauche de cette Brigade, étoient les trois Régimens de Dragons, *Maître de Camp-Général*, *Royal*, & de *Beaufremont*. Le reste du terrain, depuis le poste d'*Antoin* jusqu'à celui de *Fontenoy*, étoit occupé par la Brigade de *Bettens*. Rien ne séparant ces troupes de la plaine dans laquelle étoient les Hollandois, le Maréchal Comte de Saxe avoit fait élever, pendant la nuit & le matin du jour de la Bataille, des Redoutes qui couvroient ces Brigades d'Infanterie & de Cavalerie, & dans lesquelles on établit des Batteries, dont le feu incommoda beaucoup les ennemis pendant l'action. La Brigade de *Bettens* qui s'étendoit par sa gauche jusqu'auprès du Village de *Fontenoy*, se joignoit par un angle obtus à la Brigade du Roi, laquelle formoit la droite de la Ligne du centre, & étoit un peu en arrière du poste de *Fontenoy* qu'elle soutenoit.

Cette Ligne étoit continuée à la gauche de la Brigade du Roi, par la Brigade d'*Aubeterre*; par les 4. premiers Bataillons du Régiment des Gardes-Françoises, & par les deux premiers de celui des Gardes-Suisses. Les cinquième & sixième Bataillons du Régiment des Gardes-Françoises, & le troisième du Régiment des Gardes-Suisses, étoient employés à garder les retranchemens du pont établi sur le *Haut-Escant*. La Brigade des Irlandois,

Irlandois, placée vis-à-vis des Bois de *Bary*, & s'étendant au-delà de la hauteur de la seconde Redoute, élevée à la gauche de ces Bois, avoit sa droite appuyée aux deux Bataillons du Régiment des Gardes-Suisses. Une partie de la plaine, depuis la gauche des Irlandois jusqu'au Village de *Ramecraix*, étoit occupée par la Brigade des Vaisseaux. Le Bataillon d'*Angoumois*, un peu en arrière de cette dernière Brigade, étoit dans le Château de *Bourquenbray*, & le Régiment *Royal-Corse* dans celui d'*Elmont*. Les Brigades de *Normandie* & de *Royal* occupoient le Village, le Château & les retranchemens de *Rumignies*. Le Comte de *Lôwendahl*, Lieutenant Général, étoit avec la Brigade d'*Auvergne*, les trois Bataillons du Régiment de *Touraine*, & 13. Escadrons de Cavalerie & de Dragons, entre le Village de *Rumignies* & le mont de *Trinité*, sur lequel on avoit mis le Régiment de Hussars de *Beaufobre*, qui étoit soutenu par un détachement d'Infanterie de 400. hommes, posté dans le Château de *Rougefort*. La Brigade de la *Couronne* étoit en seconde Ligne derrière la Brigade des Irlandois.

On avoit formé derrière la Ligne de l'Infanterie du centre, deux Lignes de Cavalerie. La première étoit composée des Régimens, Colonel Général, de *Branças*, de *Clermont-Prince*, de *Fitz-James*, des *Cravates*, & de *Flennes*, auxquels on joignit la Brigade de *Royal-Roussillon*, qui se mit à la gauche de cette Ligne, pour être à portée de soutenir également les deux Bataillons des Gardes-Suisses & de la Brigade des Irlandois. Cette Ligne avoit sa droite à 50. pas de la Brigade de *Bettens*, & sa gauche à la hauteur de la Redoute construite à la droite des Bois de *Bary*. La seconde Ligne de Cavalerie,

D formée

formée par les Régimens *Royal-Etranger*, de *Chabrillant*, de *Brionne*, de *Pons*, de *Berry* & de *Noailles*, appuyoit sa droite à la Brigade de *Crillon*, & sa gauche à *Nôtre Dame aux-Bois*. Le Régiment *Royal des Carabiniers* avoit été placé en réserve entre la Justice de *Leuxe* & 2. Fours à chaux, sur lesquels on avoit établi deux Batteries.

La Maison du Roi étoit derrière les Carabiniers, entre *Nôtre Dame aux Bois* & *Vaux*. Quatre Escadrons de la Gendarmerie, qui n'avoient pû joindre l'Armée que le matin, formoient la gauche de la Maison du Roi. Le Régiment *Dauphin* avoit été chargé de défendre le Village & les Retranchemens de *Fontenoy*, & l'on avoit mis dans chacune des deux Redoutes des Bois de *Bary*, un Bataillon du Régiment d'*En*. Les Hussars de *Linden* avoient été partagés en plusieurs détachemens autour de *Tournay*, afin d'examiner ce qui en sortiroit. On avoit envoyé le Régiment de *Grassin* en avant, pour observer les mouvemens des ennemis.

A la fin de la longue Relation Française dont nous faisons mention, se trouve le détail suivant de la perte en Généraux & autres Officiers de distinction.

II.  
Perte en  
Officiers  
Français au  
Combat de  
*Fontenoy*.

Cette Victoire, y dit-on, coute au Roi près de 4. mille hommes de tués ou de blessés. Les principaux Officiers qu'on a perdus en cette occasion, sont le Duc de Gramont, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, & Colonel du Régiment des Gardes Françaises; le Sr. de Brocard, Maréchal de Camp, & Commandant l'Artillerie; le Chevalier de Dillon, Colonel d'un Régiment Irlandois; le Marquis de Glisson, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Fran-

Françoises ; le Sr. Escher, Lieutenant de Grenadiers du Régiment des Gardes - Suisses, & ayant le Brevet de Colonel ; le Chevalier de Suzy, Aide-Major de la première Compagnie des Gardes du Corps ; le Chevalier des Chevriers, Guidon de Gendarmerie ; le Sr. de Marcefy, Lieutenant Colonel du Régiment de Courten, & le Sr. O Neil, Lieutenant - Colonel du Régiment de Clare, qui ont été tués dans la bataille.

Le Chevalier de Saumery, Maréchal de camp, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps ; le Marquis de Langey, Brigadier, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment des Gardes-Françoises ; le Marquis de Craon, Colonel du Régiment de Haynaut, & le Sr. de Longonay, Aide Major Général de l'Armée, sont morts des blessures qu'ils avoient reçues. Parmi les autres Officiers qui ont été blessés, les principaux sont Mr. de Lutteaux \* & le Chevalier d'Apcher, Lieutenans Généraux ; Mr. de Gault, Maréchal de Camp, Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi ; Mr. Descajeuls, Maréchal de Camp, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps ; le Duc d'Havré, Brigadier, Colonel du Régiment de la Couronne ; Mr. de la Serre, Brigadier, Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi ; le Baron de la Payre, Brigadier, Capitaine dans le Régiment des Gardes Françoises † ; Mr. de Villars, Capitaine dans le même Régiment ;

D 2 ment ;

\* *Mr. de Lutteaux est mort à Lille le 31. Mai de ses blessures. Il étoit nommé au Gouvernement de Verdun.*

† *Ce Brigadier mourut aussi dans la même Ville le 1. Juin.*

ment; Mr. de la Peyrouse, Brigadier, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Berry; le Marquis de Crenay, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Cavalerie de Penthievre; le Chevalier d'Ailly, Brigadier, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal Rouffilon; le Marquis de Guesclin, Sous-Lieutenant d'une des Compagnies de la Gendarmerie; le Chevalier de Monaco, Guidon de Gendarmerie; le Chevalier de Champignel, le Sr. de Magniere & le Sr. de Hebert, Exempts des Gardes du Corps; le Sr. de Bonnaire, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi; le Marquis de Puysegur, le Chevalier de Saint Sauveur, le Sr. de Saint Georges, & le Chevalier de Mezieres, employés dans l'Etat Major de l'Armée; le Marquis de Guery, Commandant une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers; le Sr. de Pujol, Lieutenant-Colonel d'une des Brigades du même Régiment; les Srs. de Rigal, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Couronne, du Rouffet, Lieutenant-Colonel de celui de Beauvoisis, de Bombelles, Lieutenant Colonel de celui de Haynault, de Manners, Lieutenant-Colonel de celui de Dillon; Higerrri, Lieutenant Colonel de celui de Lally; du Breuil, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal des Vaisseaux, & le Chevalier d'Ollieres, Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel Général de la Cavalerie.

III.  
*Emplois &  
 récompenses  
 donnés par  
 le Roi de  
 France.*

Les places vacantes par la mort des Officiers tués à cette bataille, ou morts de leurs blessures, ont été remplies peu de jours après. Le Roi y a nommé, en accordant en même-tems les récompenses & les graces suivantes: Au Maréchal Comte de Saxe, les grands honneurs du

Louvre

Louvre, 40. mille livres de rentes en domaines, le commandement de la Province d'Alsace, lorsque ce Maréchal ne sera pas employé autre part, lequel commandement est de cent mille livres de rentes par an, & un appartement dans le Château de *Versailles*; au Duc de Biron, le Régiment des Gardes Françaises qu'avoit feu le Duc de Gramont; le Régiment du Roi, au Marquis de Guerchy; & celui de Royal des Vaisseaux, au Chevalier d'Aubeterre. Sa Majesté a aussi accordé des récompenses aux autres Généraux & aux Officiers particuliers qui se sont distingués à la même action. Elle a donné le Régiment de la Couronne au Marquis de Polastron; celui d'Aubeterre, au Marquis de Montbazou; celui de Bourgogne à Mr. d'Hérouville; & celui de Royal la Marine, au Chevalier de Dreux; celui de Normandie dont le feu Marquis de Talleyrand tué au siège de la Ville de *Tournay*, étoit Colonel, au Comte de Périgord son fils; & au Comte d'Asier, second fils du Duc de Gramont, le Régiment de Hainaut, que commandoit le Chevalier de Craon, mort des blessures qu'il a reçues à la bataille de *Fontenoy*. Le Régiment Irlandois, à la tête duquel le Chevalier de Dillon a été tué à la même Bataille, est conféré à Mr. de Dillon son frere qui étoit Major de ce Régiment. Depuis la Bataille, le Roi a nommé aussi Brigadiers de ses Armées, Mr. de Salency, Lieutenant-Colonel du Régiment de Normandie; Mr. de Bombelles, Lieutenant-Colonel de celui de Haynault; Mr. Stappelton, Lieutenant-

D; Colo-

\* Le Gouvernement d'Alsace est vacant par la mort du Maréchal de Broglie, décédé sur ses Terres en Normandie.

Colonel de celui de Berwick ; Mr. de Nugent ,  
 Mestre de Camp de Cavalerie , & Capitaine dans  
 le Régiment de Fitzjames : Et avant la Bataille  
 le Comte de Sparre , & Mrs. d'Ertlingen & de  
 Lentingshausen furent aussi nommés au même  
 grade. Le premier est Lieutenant Colonel du  
 Régiment Royal - Suedois , le second , du Ré-  
 giment d'Alsace , & le dernier est Major du mê-  
 me Régiment.

- Le Gouvernement de la Haute & Basse Na-  
 varre & du *Bearn* qu'avoit le feu Duc de Gra-  
 mont , est donné au Duc de l'Esparre son fils ,  
 qui est Colonel du Régiment de Bourbonnois ;  
 & celui de Peronne , au Comte de Baviere. Le  
 Roi n'a pas oublié non plus de faire des ré-  
 compenses en pensions à divers Officiers du  
 corps du Comte de Segur pour s'être distingués  
 à l'affaire de *Pfaffenhoven* en *Baviere* , dont étoient  
 Mrs. de Spaire , d'Ertlingen , & de Lentings-  
 hausen.

- Nous devons ce détail avant de passer aux  
 suites du combat de *Fontenoy* , & du siège de la  
 Ville de *Tournay* , qui après 23. jours d'une  
 attaque & d'une défense également vigoureuses ,  
 se rendit le 23. Mai au soir par une Capitula-  
 tion dont voici les articles.

IV.  
 Capitula-  
 tion pour la  
 Ville de  
 Tournay.

I. Que le 24. Mai à quatre heures du matin ,  
 une des portes de la Ville seroit remise aux troupes  
 du Roi : Que la garnison se retireroit le même  
 jour dans la Citadelle : Et que la Ville devoit être  
 entièrement évacuée à 4. heures après midi.

- II. Que des Commissaires de l'Armée du Roi se  
 rendroient dans le même-tems à Tournay , pour  
 ureffer avec les Commissaires Hollandois , un état  
 de l'artillerie , des vivres & des magasins qui se  
 trouvoient dans la Ville.

III.

III. Que le Roi feroit traiter les blessés qui resteroient dans la Ville, avec le même soin que ses propres troupes, & qu'ils auroient le même sort que la garnison de la Citadelle, lorsqu'elle se rendroit.

IV. Que le Gouverneur laisseroit dans la Ville, un Officier des Mineurs, pour indiquer à ceux du Roi, les mines & les souterrains dépendans de la Place: Et que cet Officier seroit renvoyé au bout de trois jours dans la Citadelle.

V. Qu'il seroit libre au Gouverneur d'envoyer un Courier aux Etats-Généraux, pour savoir leurs intentions sur la reddition de la Citadelle: Que le Roi lui accordoit à cet effet, jusqu'au 31. pour en être informé: Que les hostilités cesseroient de part & d'autre, jusqu'à ce tems-là: Que si le Gouverneur rendoit la Citadelle le premier de Juin, la garnison sortiroit librement & avec tous les honneurs de la guerre: Mais que s'il recevoit des ordres pour se défendre, cette condition ne seroit plus la même.

VI. Que dans le cas où l'on recommenceroit les hostilités, on convenoit d'avance que la Citadelle ne seroit point assiégée du côté de la Ville; que le Fort de St. Martin resteroit neutre, comme on l'observera au siège précédent, & que l'on cesseroit aussi les travaux de ce côté-là, à la réserve d'une Ligne de séparation qui seroit faite dès le 24. & laquelle seroit tirée sur l'esplanade entre la Ville & la Citadelle, pour être gardée par les troupes du Roi.

Les choses exécutées aux termes de ces articles, 14. Bataillons François, tant de Grenadiers Royaux que des Milices entretient l'après-midi du 24. Mai dans *Tournay* pour en former la garnison, & le Roi Très-Christien y nomma Commandant le Marquis de Brezé, Lieutenant-Général

néral. Dès le lendemain au matin les François commencerent à relever les brèches & à combler les tranchées qu'ils avoient faites pour l'attaque, ce qui s'acheva pendant la suspension d'armes, & avant le retour du Baron de Linde Lieutenant-Colonel du Régiment Hollandois de Brakel, & de Mr. Onderwater, Capitaine dans celui de Schultz van Hagen, qui furent les deux Officiers qu'on envoya à *La Haye*, afin d'apporter la résolution que les Etats Généraux auroient prise par raport à la Citadelle, dont la garnison, en s'y rendant de la Ville, consistoit encore en sept mille hommes. Un magasin à poudre qui y sauta le 8. on ne sait par quelle cause, avoit néanmoins fait du dommage aux Fortifications, & périr près de 200. hommes du Régiment Tyssot de Patot.

V.  
Armée des  
Alliés à Lessines.

L'Armée des Hauts-Alliés en se retirant sous le canon d'*Ath*, y a campé jusqu'au 16. Mai, qu'elle marcha sur sa droite, & vint occuper un nouveau camp près de *Lessines* entre *Ath* & *Gramont*, où elle étoit encore le 20. Juin, mais beaucoup supérieure en forces qu'elle n'étoit avant l'affaire de *Fontenoy*; car il ne s'est presque point passé de jours depuis un mois qu'il ne lui fut arrivé des détachemens, & des Régimens entiers d'Angleterre par *Ostende*, *Gand* & le Canal de *Bruges*, outre plusieurs Corps nombreux d'Hollandois, ces derniers faisant seuls plus de 8000 hommes venus de leur Pays, & tirés encore des garnisons, & le tout avec de gros trains d'artillerie & toutes sortes de munitions. Comme l'Armée a étendu d'abord sa droite jusqu'à *Bracle* & appuyé sa gauche à *Everbeck*, ayant vis-à-vis d'elle *Oudenaerde* en front, elle a par là établi sa communication égale-

Également avec cette Place, & avec la tourte qu'ont tenuë les renforts Anglois qu'elle a reçus. Un corps de huit mille hommes de troupes de la Reine de Hongrie & de Boheme tirés aussi des Places où elles étoient en garnisons, s'y joint encore. Ce dernier corps est à la solde du Roi de la Grande-Bretagne, & aux ordres du Comte de Chanclos, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Hongroise, qui est venu du *Bas-Rhin*. Le Général-Major de Rheinsheim commande sous ce Général.

On s'attend ainsi à un prochain mouvement de l'Armée alliée pour rompre le projet que celle de France se propose de mettre en œuvre, étant maîtresse de la Citadelle de *Tournay*. Mais cette Citadelle dont la vigoureuse défense lui a fait perdre beaucoup de monde, a tenu jusqu'au 19. Juin après-midi, que son Commandant demanda capitulation. A peine l'ordre de s'y défendre fut-il apporté de *La Haye* au Baron de *Dorth*, & communiqué le premier ce mois par ce Général au Maréchal de Saxe, que les François firent feu, dès le même jour, des Batteries de canons & de mortiers qu'ils avoient élevées, à tout événement, pendant la suspension d'armes de huit jours. Le Gouverneur qui avoit aussi fait pendant cet intervalle toutes les dispositions nécessaires pour une vigoureuse défense, répondit très vivement au feu des alliés. Avant d'abandonner la Ville, il avoit eu soin d'enlever généralement tous les vivres, & par ce moyen la garnison pouvoit s'en compter en suffisance pour plusieurs semaines, & pour autant de temps des munitions de guerre, non-obstant le magazin de poudre sauté le 8. Mai. Mais le Baron de *Dorth* étant tombé malade, le Baron de *Brakel*,  
Général-

VI.

Siège de la

Citadelle de

Tournay.

Général-Major, dirigea les opérations nécessaires pour la défense. Le 3. Juin de grand matin il fit faire une sortie très-vive, laquelle fut exécutée par une partie de la garnison. On encloua quatre mortiers aux François. On leur tua & blessa aussi beaucoup de monde. Le 4. on fit sur eux une seconde sortie: Elle fut encore plus vive que celle du jour précédent, & leur couta aussi plus de monde. Une mine que l'on fit sauter en même-tems, produisit un effet si prompt, que plusieurs centaines d'hommes furent également tués & blessés aux assiégés dans cette occasion.

Ceux-ci avoient dès-lors cent pièces de canon en batterie, & tiroient en même-tems de 40. mortiers, dont deux jetoient des comminges. Mais la résolution où étoit le Commandant & la Garnison de la Citadelle de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, parut avoir fait résoudre les François d'aller à la sappe & de contremîner, afin d'éviter par là une plus grande perte. Le Mineur a fouillé ainsi la contrescarpe pour parvenir à la renverser, & procurer par là aux assiégés le moyen de faire leur logement sur le terre-plein du chemin couvert. Le 6. cette opération fut exécutée. L'artillerie des assiégés a laissé le lendemain ses embrasures dans le demi-Tenaillon, & exhaussé ses plate-formes pour battre jusqu'au pied des revêtemens. La nuit du 8. un emplacement fut formé pour sept pièces de canon qui ont commencé de tirer le 10. & qui battirent en brèche le Bastion gauche entre l'attaque & la fausse Braye. Cette Batterie fut placée à gauche de la demie Parallele, dans la ligne qui communiquoit du chemin-couvert au fossé.

fossé. Pour le même effet l'assiégeant avoit pointé trois canons à l'extrémité du dernier boyau , & deux qui furent placés dans un nouveau boyau. Le Mineur renversa la nuit du 10. au 11. le mur de la contrescarpe entre l'extrémité des sapes & du chemin couvert. Au moyen de cette opération, la communication fut faite du fossé au terre-plein du chemin couvert, & on ouvrit un nouveau zigzac en avant de ceux qu'on avoit ouverts précédemment.

Ces travaux & d'autres des assiégeans se sont continués sous le feu de leurs canons & mortiers , & non-obstant celui des assiégés, jusqu'au 19. que les approches étant faites jusqu'au pied des palissades, le Commandant arbora vers les trois heures de l'après-midi le drapeau blanc, demandant à capituler avec tous les honneurs militaires. C'est là ce que nous savons jusqu'au 20. du siège de cette Citadelle. On saura incessamment si le Roi de France aura accordé au Commandant la Capitulation qu'il a demandée.

Le Duc de Cumberland, aidé du Comte de Königsegg & du Prince de Waldeck, a fait pendant ce tems toutes les dispositions pour sortir bientôt de son camp, & il a eu d'ailleurs attention de faire occuper, par un détachement de Cavalerie, le poste de *Renai* ou *Ronsen*, qui est à moitié chemin de l'*Escaut*, & où il y avoit autrefois un Fort que l'on a rasé dans la suite.

Dès le commencement du siège de la Citadelle de *Tournay*, le Roi de France consentit qu'outre les malades & les blessés de la garnison, les femmes & les enfans des soldats de cette même garnison, n'y entraissent.

Les

Les malades sont aussi restés dans la Ville; où ils sont soignés avec beaucoup d'attention. Sa Majesté qui est logée dans la maison de plaisance de l'Evêque de *Tournay*, est allé tous les matins, avec Mr. le Dauphin, visiter les travaux du siège. Elle a été reconnoître avec le même Prince le camp que les Alliés occupoient la veille de la Bataille de *Fontenoy*, dont il nous reste à ajouter aux détails qu'on en a donnés, que les sept Régimens Irlandois de *Clare*, de *Lally*, de *Dillon*, de *Berwick*, de *Ruth*, de *Buckley* & de *Fitzjames*, qui sont au service du Roi, ont donné dans cette occasion des grandes marques de grande valeur, puisqu'ils y ont eu en tués & blessés les Officiers dont voici la liste.

## VII.

*Ajoute  
aux Offi-  
ciers morts  
& blessés  
de l'Armée  
Françoise à  
la Bataille  
de Fonte-  
noy.*

*Du Régiment de Clare*: Le Lieutenant-Colonel *O Neil*, tué; le Major *Shortall*, blessé; le Capitaine-Lieutenant *Shortall* & les Capitaines *Talscy*, *Mackelicot* & *Mac-Guire*, tués; le Capitaine *Grant*, Aide de Camp du Lord *Clare*, & les Capitaines *Christophe Plunkett*, *Brian O Brian*, *Creagh*, *Prosper*, *Kennedy*, *Daniel*, *Marc Carthy* & *Jean O Brian*, blessés; les Lieutenans *Edouard Fitz-Gerald* & *Mac-Namara*, tués, & les Lieutenans *Hugues Talscy*, *Davern*, *Charles O Brian*, *Corneille O Neil* & *Brian O Brian*, blessés.

*Du Régiment de Lally*: Le Colonel *Lally*, le Lieutenant-Colonel *Higerry*; le Major *Glofco* & les Capitaines *Buttler* & *Warren*, blessés; les Lieutenans, *Burn* & *Kelly*, tués; le Lieutenant *Fitz Gerald*, blessé à mort, & les Lieutenans *Creagh*, *Wogan*, *Hanefy*, *Manfied Stach* & *Thomas Stach*, blessés.

*Du Régiment de Dillon*. Le Colonel *Dillon*; le Lieutenant-Colonel *Manners* & les Capitaines *Kerry*

Kerry & Charles Manery, tués; le Capitaine Nichill, blessé à mort; le Capitaine Nicholas Wogan, un bras emporté; & les Capitaines Cusack, Higarth & Bourck, blessés; les Lieutenans Barry & Glosco, chacun une jambe emportée; le Lieutenant Moriarty, les doigts emportés, & les Lieutenants Michel Burk & Flannegan, dangereusement blessés.

*Du Régiment de Berwick.* Les Capitaines Bourk, Nangle, Anthony, Cook & Hickens, tués; le Capitaine Cocklong, blessé, & les Lieutenants Plunkett, Caroll, Mac-Carthy & Dafe, blessés.

*Du Régiment de Ruth:* Les Capitaines Wyndham; St. Leger & Grace, tués; les Capitaines Christy & O Brian, dangereusement blessés, & les Lieutenants Timothée O Sullivan, Florent Sullivan, Haly, Delany, O Brian, O Hanlan, Osburgh & Burn, blessés.

*Du Régiment de Buckley:* Le Capitaine Morgan Mac Swiney, le bras emporté. Et du Régiment de Cavalerie de Fitz-James, 25. Officiers, tant tués que blessés.

On a dû répéter par là la mort de quelques Officiers de ces Régimens, déjà mise dans la liste précédente.

Le *Te Deum* fut chanté dans la Chapelle du Roi, le quatrième jour après la bataille donnée: Et S. M. a depuis reçu une grande Députation du Parlement de Paris, & une autre du Parlement de Flandres, qui sont venus la complimenter sur l'événement de cette journée. En vertu d'une Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris, & ensuite d'un Mandement de ce Prélat, on a chanté aussi le 20. Mai le *Te Deum* dans cette Capitale. La même chose a depuis été observée dans toutes les Villes de France.

En conséquence du résultat d'un Conseil de guerre tenu à l'Armée des Alliés, le Colonel Commandant & le Major du Régiment de Hesse-Hombourg, Cavalerie, ainsi que trois Officiers du premier Bataillon d'Orange-Grise, ont été cassés & déclarés inhabiles à jamais posséder aucun emploi militaire dans le service de la République des Provinces-Unies, pour avoir manqué à leur devoir, en ce qu'ils s'étoient retirés de l'action de *Fontenoy*, bien avant que l'on pût juger quelle en seroit l'issue.

*Bruxelles.* La Duchesse d'Ahrenberg est partie de cette Ville afin d'accompagner le Duc son Epoux qui se rend à *Vienne*, pour de là passer en *Italie* & remplacer dans le Gouvernement du *Milanez* & dans le commandement de l'Armée de la Reine, le Prince de Lobkowitz, qui va, dit-on, à l'Armée du Sérénissime Prince Charles en *Bohème*. Le Duc d'Ahrenberg a remis le commandement de l'Armée qu'il commandoit au Comte de Bathiani. Il avoit reconduit avant son départ cette Armée sur la *Lahne*, pour faciliter encore plus la jonction de celle du Felt-Maréchal de Traun, laquelle, au lieu de passer le *Meyn*, comme on le pensoit, s'étendoit le 15. Juin sur la gauche de cette rivière jusqu'à *Miltzenbourg*, où le Général Bernclau, qui commande l'avant garde, étoit depuis quelques jours. L'Armée Alliée du *Bas-Rhin* passa le 18. la *Lahne* à *Gießen*. On s'attend ainsi d'attendre si la réunion de ces deux Armées aura été effectuée; ou celle-ci se fera delà portée en avant pour aller joindre le Comte de Traun, soit en allant droit au *Meyn*, soit en prenant sur la gauche.

Au surplus on apprend du *Meyn* qu'il y a journellement des escarmouches entre les troupes légères

légeres du Comte de Traun, & des partis François : Que les agrès de tous les ponts que les François ont sur le *Mejn* ont été chargés sur des chariots : Qu'ils ont cependant encore une garnison de 600. hommes dans *Hoechst*, mais faisant mine d'en sortir : Et qu'ils transportent leurs Hôpitaux, & leurs Magazins de *Worms* à *Landau* & en Alsace ; ce qui paroîtroit d'autant plus annoncer un décampement prochain du Prince de Conti, qu'outre ce qui a déjà été dit sur la liberté du passage des Ambassadeurs qui se rendent à la Diète d'Élection de Francfort, il a fait déclarer à l'Électeur de Mayence, que ce Prince & tous les autres Électeurs pourront se transporter librement à l'endroit de l'Élection, le Roi Très-Chrétien n'ayant nul dessein d'y apporter le moindre empêchement. Cependant le Prince de Conti continuoit encore le 20. Juin à faire observer de près les Gén. de Traun & de Bathiani.

On a reçu à Bruxelles l'avis de ce que nous venons d'ajouter à ce qui déjà été rapporté des Armées du *Rhin*. On y a reçu aussi plusieurs relations d'une Bataille qui s'est donnée le 4. Juin près de *Friedberg* en *Silésie* entre l'Armée de la Reine commandée par le Sér. Prince Charles de Lorraine, & celle des Saxons réunie, & l'Armée du Roi de Prusse. La nouvelle de ce Combat, ainsi qu'on l'apprend, fut d'abord portée à *Dresde* au Roi de Pologne Électeur de Saxe par le Comte de Nostitz, Ajudant Général de S. M. Quoi qu'il soit vraisemblable que la Cour de Saxe ait reçu en même-tems les principales particularités de cette journée, voici cependant tout ce qu'on a pu en recueillir d'abord.

» Après avoir effectué le 28. de Mai notre  
 » jonction avec les troupes de S. M. la Reine  
 » de Hongrie & de Bohême, & être entrés

X.  
*Rélation  
 Succincte  
 donnée par  
 les Saxons  
 de la Ba-  
 taille de  
 Friedberg  
 en Sileſie.*

» le 29. dans la Sileſie, notre Armée réunie à  
 » dirigé ſa marche ſur *Friedberg*, & s'eſt avan-  
 » cée juſqu'à deux lieux de *Schweydnitz* & à 3.  
 » de *Janer*, pour exécuter le deſſein formé par  
 » le Ser. Prince Charles de Lorraine, de couper  
 » aux Pruſſiens la communication avec le reſte  
 » de la Sileſie, & avec leur propre Pays. Nous  
 » avons continué nos diſpoſitions à cet égard  
 » depuis le 31. du même mois juſqu'au 3. du  
 » courant. Pour reſſerrer de plus en plus les  
 » Pruſſiens, nous avons fait défilér des trou-  
 » pes par notre gauche ſur *Janer*, loſque l'Ar-  
 » mée du Roi de Pruſſe, qui s'étoit poſtée près  
 » de *Schweydnitz*, fit le 3. au ſoit un mouve-  
 » ment en avant, & ſe préſenta le 4. au point  
 » du jour, rangée en bataille vis-à-vis de  
 » nous, & à environ une demie lieue de *Fried-  
 » berg*. Les Pruſſiens nous attaquèrent avec beau-  
 » coup de force. Nous les reçûmes très vigou-  
 » reuſement; & l'Armée ſoutint avec une égale  
 » vigueur le reſte de l'engagement, qui dura  
 » juſqu'à dix heures, & demie du matin, que  
 » notre Cavalerie qui perdoit du terrain, par  
 » l'inégalité du lieu où elle combattoit, fut  
 » obligée d'aller ſe reformer derrière notre ligne  
 » du centre. Notre gauche s'étant trouvée par  
 » là fort affoiblie, & la confulion s'étant miſe  
 » parmi les troupes irrégulières, de même que  
 » parmi ceux qui dirigeoient l'artillerie, le  
 » Prince Charles jugea à propos d'ordonner la  
 » retraite. Elle ſe fit en aſſez bon ordre, & nous  
 » regagnâmes les défilés de *Landsbut* & de  
 » *Schmiedberg*, n'ayant été pourſuivis qu'une  
 » heure & demie & d'aſſez loin. Notre perte en  
 » morts & bleſés peut aller à quatre mille  
 » hommes. Il nous manque quelques Généraux.

» Toute

33 Toute l'Armée a combattu avec une bravoure  
33 & une intrépidité des plus grandes. Nous  
33 ignorons la perte des Prussiens, mais elle doit  
33 être également considérable, vû que notre  
33 Cavalerie les a fort incommodés, & que la  
33 leur a beaucoup souffert dans ce combat. Le  
33 prochain Courier sera chargé d'un plus grand  
33 détail, & de la liste de nos morts & blessés.  
33 Voici, en attendant ce qu'on en fait. Nous  
33 avons perdu dans la Cavalerie le Général  
33 Pohlentz & les Généraux-Majors Schlichting  
33 & Durfeld. Le Général-Major de Bestenbostel  
33 est tué. Le Lieutenant Général Renard a reçu  
33 deux coup de feu au travers du corps. Le  
33 Lieutenant - Général Birckholz en a aussi reçu  
33 un. On est en peine du Prince de Saxe-Gotha  
33 & du Prince de Saxe - Cobourg. La perte des  
33 Autrichiens est à peu - près aussi considérable  
33 que la nôtre, quoiqu'on n'ait pû l'évaluer  
33 encore au juste. Ils ont également perdu  
33 quelques Généraux, & entre autres, le Ba-  
33 ron de Thungen, Général d'Artillerie, se trou-  
33 ve parmi les morts, de même que les Génér-  
33 raux-Majors de Kuffstein, de Hagenau, de Ho-  
33 henhausen & de Kanitz. Le Comte François de  
33 Saintignon, Felt - Maréchal, est blessé, & fait  
33 prisonnier. Le Général Leopold de Daun est  
33 blessé légèrement. Le Général Berlichingen est  
33 perdu. On ne dira encore rien ici des Colonels  
33 & autres Officiers tués, blessés, ou faits pri-  
33 sonniers, parce qu'on n'est pas bien informé  
33 du nombre. »

Voici au surplus en quoi consistoit l'Armée  
Saxonne le jour de l'action. Deux Bataillons du  
premier Régiment des Gardes, un Bataillon du  
Régiment de la Reine, 2. Bataillons de celui

*Etat de  
l'Armée Sa-  
xonne.*

du Prince Xavier, 2. du Régiment de Saxe-Weyssenfels, 2. de celui du Comte de Bruhl, un d'Allenbeck, 2. de Nicolas Pirch, 2. de François Pirch, un Bataillon de Neifemmeufchel, 2. de Schönberg, un du Prince de Saxe-Gotha, & trois autres Bataillons, en tout 22. Bataillons, montant au nombre de 20. mille 434. hommes. La Cavalerie étoit de 8. Escadrons des Chevaux-Legers, favoir, 4. du Comte Rutowski, & 4. de Sibilski; 4. Escadrons des Carabiniers de la Garde; 12. Escadrons de Cuirassiers, favoir, 2. du Prince Royal, 2. de Bestenbostel, 2. de Maffei, 2. de Haudring, 2. d'Obyrn & 2. de Gersdorff; 4. Escadrons de Dragons, dont 2. de Schlichting & de de Saxe-Sondershausen, montans à 10. mille 111. hommes; outre 38. Compagnies de Tartares, désignées sous le nom de Drapeaux; favoir, 8. Drapeaux de Wilczewski, 8. de Rudzinski, 8. d'Ulars, 8. de Borilawski & 6. de Bartoczewitz. Le tout ensemble, compté au nombre complet, formoit une Armée de 30. mille 545. hommes. Celle des Autrichiens à laquelle elle étoit jointe, passoit les 45. mille combattans.

*Relation  
Prussienne  
de la même  
Bataille.*

Pour ce qui est de la rélation que les Prussiens ont donnée de la même affaire, on en a une toute détaillée, de six pages in quarto, sans la liste & l'ordre de Bataille. Elle contient essentiellement ce qui suit.

L'Armée Autrichienne, qui après avoir été jointe par les troupes Saxonnnes, étoit accrue jusqu'au nombre de près de 80. mille hommes, ayant formé le dessein de pénétrer dans la *Silésie*, elle l'exécuta à la fin du mois de Mai, & déboucha par les défilés des montagnes qui sont du côté de *Schemberg*, de *Friedland*. & de *Lands-*  
*brut.*

*hist.* Elle commença le 2. & le 3. Juin à s'étendre du côté de *Bolkenhays*, dans les plaines qui sont au voisinage de *Striegau* & de *Faiser*. L'objet de cette disposition étoit de couper au Roi de Prusse la communication avec le reste de la *Basse Silesie*, de même qu'avec *Glogau*, & de la lui couper par conséquent avec le *Brandebourg*.

Pour prévenir ce dessein le Roi se porta le 31. Mai, & les 1. 2. & 3. Juin, à reconnoître tous les terrains par où les Autrichiens & les Saxons pouvoient déboucher, l'intention de Sa Majesté ayant été d'abord de ne point s'arrêter à défendre une chaîne de montagnes de plus de 30. lieues de longueur, mais de les combattre au débouché.

Le 3. le Roi se rendit sur les hauteurs de *Striegau* où il avoit fait camper le Général du Moulin avec l'avant-garde, composée de 40. Escadrons & de 7. Bataillons. Il y remarqua que la Cavalerie des troupes réunies avoit déjà débouché; & voyant ensuite de grosses colonnes de cette Cavalerie & d'Infanterie s'avancer en très-bel ordre, dans la plaine de *Friedberg* & de *Ronstoc*, il ordonna à son Armée de marcher le soir à 8. heures jusqu'à *Striegau*, & au Général du Moulin de se poster avec son monde sur de petites montagnes voisines. Le tout fut ponctuellement exécuté. L'Armée arriva à minuit, sans bruit, aux postes qui lui étoient assignés; & le 4. à deux heures & demie du matin, elle marcha pour l'attaque, défilant par la droite. Le Roi averti que quelques Bataillons ennemis étoient postés sur une hauteur vers le flanc de son Armée, fit d'abord occuper une hauteur vis-à-vis par sept Bataillons, auprès desquels se forma la droite de la Cavalerie. A la gauche de

cette Cavalerie étoit un petit Bois que le Prince Thiéri occupa avec trois Bataillons de Grenadiers. L'Infanterie fut formée près de ce Bois ; mais le terrain ne permit pas d'y mettre du commencement plus de 15. Bataillons, de 32. qu'il y avoit en bataille dans la première ligne. Comme les troupes Autrichiennes se formoient vis-à-vis, & que leur Cavalerie avançoit, le Roi pressa l'aîle gauche de sa Cavalerie d'arriver à un Pré qui aboutissoit à un ruisseau. Il fit avancer en même-tems quelques Bataillons pour renforcer le Général du Moulin ; & fit attaquer tout de suite, par le Prince Leopold, l'Infanterie Saxonne qui étoit dans un Bois marécageux. On l'en délogea après quelque résistance, à coup de bayonettes au bout du fusil. A l'attaque de l'Infanterie succéda celle de la Cavalerie, & toute l'aîle des Saxons fut presque en même-tems délogée. Pour se retirer elle fit un triangle d'Infanterie, mais on le rompit.

Cette aîle ayant été ainsi dissipée, nôtre gauche commença à charger les Autrichiens. Le Roi & le Margrave Charles conduisirent l'attaque, qui fut si vigoureuse, qu'ils plierent de tous côtés. Leurs Grenadiers, qui s'étoient postés dans un fossé vis-à-vis du Régiment des Gardes Prussiennes, furent contraints d'aller en arriere. Les Régimens de Hake & du Prince de Bevern chargerent avec le même succès celui des Gardes. La droite de l'Armée du Roi, qui depuis la retraite des Saxons n'avoit plus d'ennemis devant elle, firent le quart de conversion, & prirent les Autrichiens en flanc. En faisant cette manœuvre, ou attaqua un Village où ils avoient de l'Infanterie. La gauche avançoit en attendant, & avoit trois fois déposé l'Infanterie Autrichienne,

chienne, mais après en avoir chaque fois effuyé le feu qui nous tua bien du monde. La Cavalerie de la gauche, dont il n'y avoit eu que dix Escadrons formés, enfonça ce qui lui étoit opposé. Le Général de Nassau forma, sur ces entrefaites, quinze autres Bataillons, que les Autrichiens, par leurs évolutions, seroient parvenus à prendre en flanc, si ce Général ne s'en fût aperçu assez à tems pour tirer six Escadrons de sa seconde ligne & les leur opposer. Ceux-ci bataillèrent quelque tems, ils plièrent, nous firent faire quelques pas en arrière; on se remit, & six fois on se chargea de part & d'autre, avant qu'on n'eut fait entièrement retirer l'ennemi. Son Infanterie continuant néanmoins ses charges, le Régiment de Bareuth fut tiré du corps de réserve, & ayant passé par un intervalle que lui fit nôtre Infanterie, il chargea si vigoureusement, qu'il décida la victoire: Car les Autrichiens vuiderent incontinent la plaine, nous laisserent maîtres du champ de Bataille, reprirent le mieux qu'ils pûrent le chemin des gorges des montagnes; nous les avons poursuivis pendant une heure & demie, & ne nous sommes arrêtés qu'aux gorges. Les Saxons se sont retirés par *Seidersdorff*, la droite des Autrichiens par *Friedberg*, & le corps de Bataille par les gorges de *Kauder*. Nous avons trouvé sur le champ de bataille 4000. morts des leurs, nous leur avons fait prisonniers au-delà cinq mille hommes, & près de 200. Officiers avec quatre Généraux; nous avons pris 66. canons, 6. haubitzs, 76. drapeaux, 7. étendarts, & 8. paires de timbales; & il nous est arrivé depuis l'action grand nombre de leurs défecteurs.

C'est de cette maniere qu'est rapporté l'avantage

rage qu'a eu l'Armée Prussienne sur celle des Autrichiens & Saxons en *Silefie*. On saura mieux dans la suite s'il n'y a rien d'exageré dans ce récit. Mais comme la victoire a été un tems balancée par la bravoure avec laquelle l'Armée réunie a combattu, & que l'action a duré depuis quatre heures du matin jusqu'après dix; il n'est pas que les Prussiens n'y aient perdu aussi beaucoup de monde. Ils ne mettent leur perte qu'à 2000. hommes. Mais c'est ce dont on sera en état de parler plus pertinemment le mois prochain, en donnant une liste exacte des morts & blessés de distinction, qu'il y a eu de part & d'autre dans cette sanglante journée. On la voit déjà du côté de l'Armée de la Reine, dans une relation dont on aura soin de faire aussi usage. On dira, en attendant, qu'on met dans cette relation la perte des Prussiens à quatre mille hommes; & que cette affaire ayant déterminé le Sérénissime Prince Charles, & le Prince de Saxe-Weyssenfels à prendre le parti de la retraite, l'Armée combinée revint le 5. Juin, lendemain de la Bataille, à *Landsbut*, d'où elle se remit en marche le 6. à deux heures après midi pour retourner en *Boheme* par *Kosteletz* & *Scalitz*: Que dans toute cette retraite les Hussars, les Carabiniers & les Grenadiers ont fait l'arrière-garde, & les gros bagages ont pris les devans: Que le 10. l'Armée a séjourné à *Faromitz*: Qu'elle a passé l'*Elbe* le 11. pour se poster derrière cette rivière; mais que le quartier général restoit à *Faromitz*: Que l'avant-garde étoit encore ce jour-là à *Scalitz*: Que les Prussiens l'ont suivie à environ une marche de distance, le gros de leur Armée ayant séjourné le 10. à *Kosteletz*, & leur avant-garde à *Borczstade*: Qu'un grand  
magazin

magazin qui étoit à *Trautenau*, a été transporté de l'autre côté de l'*Elbe*; & qu'on a retiré quelques Bataillons qui étoient à *Nachod* & à *Brannau*, pour en renforcer l'Armée.

#### ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE & en ESPAGNE, depuis le mois dernier.

**A**près ce qui a été dit des troupes du Roi T. C. en Flandres, dans l'article des Pays Bas, & des Emplois que ce Monarque a conférés, il ne nous reste que les particularités suivantes à rapporter dans celui ci.

C'est le grand Convoi du Levant qui est arrivé à *Marseille* sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre & d'une Frégate, lesquels se sont emparés, chemin faisant, d'une Frégate Angloise de 28. canons. Ce Convoi que les Anglois avoient tenu bloqué pendant quelque-tems dans le Port de *Malthe*, consistoit en 37. Navires, dont la charge est estimée plus de quinze millions.

Le Parlement de *Paris* a rendu, dans le mois de Mai, un Arrêt portant défenses à toutes sortes de personnes de composer, ni débiter aucuns écrits qualifiés de Gazettes ou nouvelles à la main, soit sous ce titre, ou sous tel autre que ce soit, à peine du fouet & du bannissement pour la premiere fois, & des Galeres pour la seconde. Voici les motifs de cet Arrêt.

**V**U par la Cour, la Requête présentée par le Procureur - Général du Roi, contenant : Que par différens Arrêts, & notamment par ceux du 17. Août 1666. & 19. Decembre 1671. la Cour a fait des défenses très-severes, & sous des peines très-rigoureuses, de composer ni débiter aucuns écrits

écrits, qualifiés de Gazettes ou Nouvelles à la main, comme contraires à l'ordre public & à l'ex-acte police, ces écrits, pour se servir des termes des remontrances qui donnerent lieu à ces Arrêts, étant le plus souvent remplis, non-seulement de fausses nouvelles, mais encore de suppositions de toute nature, de médisances & de calomnies, qui passent dans tout le Royaume, & même dans les Provinces étrangères, où les Lecteurs, qui n'ont pas pour l'ordinaire assez de connoissance pour discerner le vrai d'avec le faux, ont toujours assez de curiosité & souvent même de malignité pour rechercher ces sortes d'écrits, dont le débit forme un profit considérable à ceux qui abusent ainsi de la crédulité des peuples : Que ce débit, & pour ainsi dire, ce trafic d'écrits à la main répandus dans le Public, est très-condamnable en lui-même par rapport à l'ordre de la Police, en ce qu'on ne peut y apporter les précautions établies pour ce qui se débite par la voye de l'impression, & encore plus condamnable par la témérité de ceux qui s'assurent un plus grand gain, à mesure qu'ils offrent aux Lecteurs de quoi repaître leur malignité; ce qui ne peut être trop sévèrement réprimé : Que c'est ce qui engage le Procureur-Général du Roi de recourir à l'autorité de la Cour, à l'effet de les défendre sous les mêmes peines du foïet, du bannissement, même des Galeres, que la Cour a déjà prononcé par ses Arrêts. A ces Causes, &c.

Le 7. Juin, seconde Fête de Pentecôte, on ouvrit à Paris le Jubilé de l'avènement du Pape à la Chaire de S. Pierre, conformément à la Bulle de Sa Sainteté, & au Mandement de Mr. l'Archevêque. Il a duré quinze jours.

Une assemblée générale de la Compagnie des Indes

Indes se tint le 9. dans la même Ville. Les Syndics y firent leur rapport, par lequel on a trouvé que la Compagnie est en très-bon état, vû qu'il lui reste dix millions, toutes dettes payées. Mais que ce fonds n'étant pas suffisant pour continuer son commerce, l'appel de 500. livres par action a été résolu, ce qui produira à la Compagnie un nouveau fond de 25. millions, lesquels, joints aux dix qu'elle a, formeront un fonds de 35. millions, suffisant, par conséquent, pour son commerce, sur-tout en tems de guerre qu'elle veut borner ses opérations jusqu'à nouvelle résolution.

Les derniers avis de Flandres annoncent la reddition de la Citadelle de *Tournai*, dont la Garnison Hollandoise a obtenu la sortie honorable, mais à condition de ne servir de deux ans contre la France: Que le Comte d'Albemarle, Général Anglois, qui n'est point blessé comme on l'avoit dit, s'est rendu avec le Comte de Crawford à *Courtrai* pour convenir avec le Duc de Chaulnes, d'un nouveau Cartel pour l'échange des prisonniers tant à présent que dans la suite: Et que le Roi a nommé tout récemment dans l'Armée qu'il commande 18. Maréchaux de Camp, 17. Brigadiers d'Infanterie, & 19. de Cavalerie. Les Maréchaux de Camp sont, le Marquis d'Auger, Exemt des Gardes du Corps; Mr. de la Peyrouse, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Berry; Mr. de Tarnau, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Chabrilant; le Comte de Blet, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois; Mr. de Gravel, Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françaises; le Marquis de la Luzerne, Enseigne des Gardes du Corps; Mr. de Ruth,

Ruth, Colonel du Régiment d'Infanterie Irlandois, de son nom; le Comte de Lorges, Colonel du Régiment Royal-la-Marine; le Comte d'Hérouville de Claye, Colonel du Régiment de Bourgogne; le Duc de Duras, Colonel du Régiment d'Auvergne; le Comte de Montboissier, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires; le Marquis de la Salle, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi; le Comte de Pons, Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de son nom; le Comte de la Vauguyon, Colonel du Régiment de Beauvoisis; le Comte de Guerchy, Lieutenant Colonel du Régiment du Roi, Infanterie; le Duc d'Harvèré, Colonel du Régiment de la Couronne; le Marquis de St. Pern, Colonel du Régiment de la Marche; & le Comte d'Aumalle, Commandant le Génie à l'Armée du Roi. Les Brigadiers d'Infanterie sont, le Lord Dunkel, Capitaine dans le Régiment Irlandois de Clare; le Marquis de Gauville, Capitaine d'une des Compagnies du Régiment des Gardes Françaises; Mr. de Sades, Commandant un Bataillon du Régiment du Roi; Mr. de Castelas, Capitaine d'une des Compagnies du Régiment des Gardes Suisses; le Duc d'Oronne, Colonel du Régiment de Touraine; Mr. de Bocard, Major du Régiment des Gardes Suisses; le Marquis de Crillon, Colonel du Régiment d'Infanterie de son nom; le Marquis de Puysegur, Colonel du Régiment de Vexin, & employé dans l'Etat Major de l'Armée du Roi; le Marquis de Choiseul-Meuse, Colonel-Lieutenant du Régiment Dauphin, Infanterie; le Comte de Vence, Colonel du Régiment Royal-Corse; Mrs. de Courmontaigne, du Pont & Doyré, Ingénieurs; Mr. de Richécourt, commandant un

Ba-

Bataillon du Régiment Royal - Artillerie; le Chevalier de la Guette, Lieutenant - Général d'Artillerie, & Mrs. Monin & Labinon, Officiers d'Artillerie.

Les avis du corps d'Armée qui est aux ordres du Maréchal de Maillebois, portent que quatorze Bataillons & onze Escadrons de ce corps d'Armée ont fait leur jonction avec l'Armée de l'Infant Don Philippe, pour pénétrer dans le Piémont par la route de *Final*, après qu'elle aura reçu l'artillerie que les Anglois tiennent bloquée dans le Port de *Villefranche*.

### E S P A G N E.

Deux Vaisseaux de registre, l'un nommé *El Fuerte*, & l'autre l'*Anonime de St. Miso*, sont entrés le 7. Mai dans la Baye de *Cádiz*, venans de la mer du *Sud* & de *Buenos Aires*, & ayant à bord 800. mille piastrès en espèces monnoyées, outre quinze mille cuits préparés & d'autres marchandises du crû de l'Amérique Méridionale. L'arrivée de ces deux Vaisseaux a fait d'autant plus de plaisir à la Cour, qu'ils ont échappé à quatre Vaisseaux de guerre Anglois qui leur ont donné la chasse pendant trois jours. On attendoit encore pour lors dans les Ports de la Monarchie neuf autres Vaisseaux, qui ont dix millions de piastrès sur leurs bords, venus de *Carthagene* & du Royaume de *Sainte Foix*; ce sont les Vaisseaux de guerre de l'Escadre de l'Amiral *Tortes* qui sont restés à la *Havana*. On y attend aussi deux Navires de la *Vera Cruz* chargés de cinq millions qui y sont arrivés du *Mexique*.

On n'apprend du *Portugal* que le départ de la Flote

Flotte de *Rio de Janeiro* du Port de *Lisbonne*; & que le Roi est encore une fois allé prendre les bains de *las Caldas*.

---

N O R D.

**R**ussie. Mr. de Dieu, Ambassadeur d'Hollande, après avoir eu le premier Mai son audience publique de l'Impératrice, du Prince Successeur & de la Princesse son Epouse, a fait à Sa Maj. Imp., au nom de ses Maîtres, l'invitation en forme d'accéder au Traité de *Varsovie*, que les Ministres des Cours de *Vienne*, de *Londres* & *Dresde*, secondent fortement. Et l'Impératrice a promis de faire donner bientôt une réponse positive à Mr. de Dieu, qui est depuis ce tems-là en conférence avec le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier. Mais quelles que soient les instances des Cours étrangères pour faire entrer celle-ci dans leurs vûës, il n'y a toujours nulle apparence qu'elle y prendra la moindre part ni directement ni indirectement. Elle reçoit favorablement, mais sans conséquence, toutes les déclarations de leurs Ministres; & en voici une preuve. Le Comte de Rosenberg, Ambassadeur de la Reine de Hongrie & de Bohême, ayant informé l'Impératrice de l'accommodement conclu entre cette Souveraine & l'Electeur de Bavière, ainsi que de l'engagement où ce Prince est entré de donner sa voix au Grand Duc de *Toscane* à l'Electioin d'un Empereur des Romains, elle a fait témoigner à ce Ministre qu'elle ressentoit beaucoup de joye de cet accommodement, & lui a fait déclarer « qu'elle souhaitoit que » les vûës qu'on avoit sur le Grand Duc de  
» *Toscane*,

33 Toscane pussent, répondre au désir de Sa  
33 Majesté Hongroise & aux intentions de ceux  
33 qui ont à cœur de contribuer à l'avantage  
33 général du Corps Germanique: Qu'elle con-  
33 courroit volontiers au même but en tout  
33 ce qui dépendroit d'elle, mais sans prétendre  
33 jamais se mêler des affaires domestiques de  
33 l'Empire Romain, d'autant plus qu'elle étoit  
33 persuadée que chaque Etat devoit être le  
33 maître de prendre à cet égard, les arrange-  
33 mens tels qu'il les jugeoit convenir le mieux  
33 à la situation & à ses intérêts. »

Mr. d'Aillon, Ministre Plénipotentiaire de France, fréquente aussi de son côté la Cour avec assiduité. Mais il n'y fait qu'entendre que le principal objet de la commission, est de cultiver, sur toutes choses, la bonne intelligence entre le Roi son Maître & l'Impératrice; & qu'à l'égard des autres points dont il étoit chargé, il attendroit qu'il plût à Sa Maj. Imp. d'ordonner à ses Ministres d'entrer en matière sur ce sujet: Conduite également prudente & circonspecte de Mr. d'Aillon, qui a encore déclaré, que quel que fût le succès des armes de la France, le Roi son Maître seroit toujours également disposé à se prêter à tous les moyens propres de ramener la paix en Europe, par un accommodement juste & équitable.

Les conditions d'un Traité d'alliance particulière qui se négocioit entre la *Russie* & la *Suede*, sont achevées de régler. On n'a rien à présenter de cette dernière Cour, si ce n'est que Sa Maj. Suedoise laisse à la disposition du Prince Guillaume de Hesse, de prendre à l'égard des troupes Hessoises qui ont été jointes avec celles de l'Electeur de Baviere, & qu'on a obligé de déposer  
leurs

leurs armes dans l'arsenal d'*Ingolstatt*, tels arrangemens qu'il jugera les plus convenables dans la circonstance présente des affaires.

Le *Danemarck* & la *Pologne* continuent d'être dans une stérilité de nouvelles pour l'étranger.

#### NAISSANCES. MORTS.

**N***Aissances.* La nuit du 12. au 13. Mai la Princesse de Salm Kirbourg est accouchée d'un fils au Château de *Ruff*.

La Duchesse Epouse du Duc Régnant de Brunswick est aussi accouchée la nuit du 17. au 18. d'un Prince à *Wolffembuttel*.

*Morts.* Les Généraux - Majors de Buddenbroeck & de Swanke, au service des Etats Généraux, sont morts le premier à *Maëstrecht*, & le second à *Ecluse*, dans le mois de Mai.

Le Comte d'Efferen, Brigadier dans les mêmes troupes, & Colonel Commandant du Régiment d'Infanterie du Général Douth, mourut le 20. à *Lille*, des suites de la blessure qu'il avoit reçue au combat de *Fontenoy*. Il étoit âgé d'environ 54. ans.

Le 23. mourut à *Berlin* à l'âge de 45. ans, Charles Etienne de Jordan, Conseiller Privé du Roi de Prusse, Curateur des Universités établies dans les Etats de ce Prince, & Vice-Président de l'Académie Royale des Sciences établie à *Berlin*.

Messire Maurice-Louis Comte de Nassau d'Odick, est mort le 24. à *Middelbourg* dans la 61. année de son âge.

Le Comte de Broglio, Maréchal de France,

Il payé le même tribut à la nature , sur ses terres en Normandie.

Le Marquis d'Ormea , premier Ministre du Roi de Sardaigne , décéda à *Turin* la nuit du 27. au 28. âgé de 68. ans. Il possédoit , dans un degré éminent , toutes les qualités qui forment les grands Ministres , & ces qualités , qui le font beaucoup regretter , étoient accompagnées d'un zèle des plus vifs pour les intérêts de Sa Maj. Sardaignoise , & pour l'avantage des Puissances qui lui sont alliées.

Mr. de Rufuveille , Brigadier des Armées du Roi de France , & Capitaine des Grenadiers dans le Régiment des Gardes Françaises , est mort le 2. Juin des blessures qu'il a reçues à la Bataille de *Fontenoy*.

Outre les morts en Officiers de distinction de la même Bataille , dont nous avons donné la liste , il en est encore mort plusieurs de leurs blessures , depuis le Capitaine jusques aux autres grades inférieurs , des diverses troupes qui y ont combattu. On apprend la même chose touchant nombre d'Officiers Autrichiens , Saxons & Prussiens qui ont été de l'action de *Friedberg en Silesie*.

---

### E N I G M E.

Je suis utile au Sujet comme au Roi ;  
Dès que je ne sers plus , je change de figure ,  
De même que de nom , selon la conjoncture  
Du tems auquel on vient à se servir de moi.  
Fuguez de ma maigreur , on me voit les arêtes.  
Je ne suis point un monstre , & pourtant sous mon  
corps  
Il s'est trouvé jusqu'à trois têtes ,

Qui se gardoient toujours de paroître en dehors.  
 Par les noms que je porte on peut assez connoître  
 Qu'en Automme, en Hiver, en Printems, en Eté  
 Je suis de grande utilité.  
 Lecteur, rêve à présent sur ce que je puis être.

Le mot de l'Enigme du mois passé est la  
 Rame de papier.

### A V I S.

LE Public est averü que PIERRE COLLIN, Distillateur, qui a fait depuis vingt-six ans toutes les Eaux d'Anis, tant fines que communes, & toutes les autres Liqueurs qui se sont distribuées sous le nom de feu le Frere GUYOT, Jesuite, continuë la même Fabrication en la Ville de Nancy, chez le Sr. Bailly, proche la Poste aux Chevaux, qui les distribuera de la même qualité, & au même prix.

On nous adresse un Mémoire sur l'établissement d'un Ordre de Chevalerie sous les noms de Chevalerie *secrete, mystérieuse & immortelle*; nous pourrons en rendre compte le mois prochain.

*Faites à Corriger dans le dernier Journal.*

Page 426. ligne 5. Ils conservent, lisez, ils y conservent. Page 443. , ligne 7. le Roi de Prusse lisez, le Roi d'Angleterre.

F I N.